

LE JOURNAL DES DÉPARTEMENTS

N°52 - Février 2026

Dominique Le Mèner

Président du
Conseil départemental de la Sarthe

Disponible en kiosque sur lejournaldesdepartements.fr



TotalEnergies produit
de l'électricité renouvelable
partout en France*.

430 centrales solaires, éoliennes
et hydrauliques** permettent à TotalEnergies
de vous fournir aussi en énergie renouvelable.



TotalEnergies

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Excepté en Corse au 01/10/2024. ** À fin août 2025.

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies (pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité), et qui garde le cap de sa stratégie de transition.

En savoir plus sur totalenergies.com/fr/transition-energetique

TotalEnergies SE - Capital social : 5 516 463 857,50 euros - 542 051 180 RCS Nanterre. Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France.

LES ASSISES NATIONALES DE L'ACCÈS AUX SOINS



30 juin 2026

La Barroise
Bar-le-Duc (Meuse)



Tables
rondes



Village des
solutions



Élus &
collectivités



Professionnels
de santé



Acteurs des
territoires



Partenaires
institutionnels

TEMPS FORTS



Édito

Février 2026

Certains territoires parlent fort. D'autres agissent. La Sarthe appartient à cette seconde catégorie.

Dans un contexte national marqué par les incertitudes budgétaires et les recompositions territoriales, ce département démontre qu'il est encore possible de conjuguer attractivité, cohésion et engagement public au service des habitants.

Car c'est bien à l'échelle départementale que se joue une part essentielle de notre avenir collectif : accompagner la jeunesse, protéger les plus fragiles, investir dans les infrastructures, soutenir les communes, préparer la transition environnementale.

La Sarthe illustre une vérité trop souvent oubliée : les territoires ne sont pas des périphéries — ils sont le cœur battant de la République.

À rebours des discours pessimistes, elle rappelle que l'action publique locale peut rester ambitieuse lorsqu'elle est guidée par une vision de long terme et un sens aigu des responsabilités.

Mettre en lumière ces dynamiques, valoriser celles et ceux qui font avancer la France concrète : telle est, plus que jamais, la mission du Journal des Départements. Comprendre les départements, c'est comprendre la France qui agit. Bonne lecture.

Jean-Philippe Delbonnel
Président du Groupe Delbo Presse
Rédacteur en chef du Journal des Départements

LA PHOTO DU MOIS



Photo politique lors de la cérémonie des Vœux de Départements de France

Échange entre Françoise Gatel, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Nicolas Lacroix Président du Département de la Haute-Marne

SOMMAIRE



Dossier spécial Sarthe

10

La Sarthe s'affirme comme un territoire qui conjugue attractivité, cohésion et engagement public. Entre espaces naturels préservés, pôles urbains structurants et territoires ruraux dynamiques, le Département agit pour accompagner les parcours de vie, soutenir l'économie locale et renforcer les solidarités. De la santé à l'éducation, des mobilités à l'aménagement, la Sarthe construit des réponses concrètes aux défis contemporains, au plus près des habitants et des collectivités.

Tribunes et Opinions

36

Chaque mois, le Journal des Départements ouvre ses colonnes aux élus et professionnels des territoires pour des prises de parole libres et sans filtre.

Solidarités et initiatives locales

45

Des initiatives portées par des entreprises engagées, qui développent des solutions de proximité pour répondre aux besoins des habitants. Par l'innovation sociale et des services adaptés aux réalités locales, ces acteurs contribuent concrètement à l'amélioration du quotidien et au dynamisme des territoires.



Entreprises & Territoires

52

Ils innovent, s'engagent et façonnent la France de demain. Zoom sur ces acteurs économiques qui créent du lien et font rayonner nos territoires par leurs initiatives concrètes.

Les experts

58

Droit, RH, marketing territorial...Chaque mois des experts analysent l'actualité de leur domaine et nous donnent leur éclairage sur les Départements.

Vie associative

66

Le Journal des Départements
est une Marque du Groupe Delbo Presse
SAS au capital de 40 000,00€

SIÈGE SOCIAL
Grand Chambord
9 Impasse la Futaie
41220
La Ferté-Saint-Cyr

Président - Fondateur du Groupe
Jean-Philippe Delbonnel

Rédacteur en chef
Jean-Philippe Delbonnel

RÉDACTION - La Ferté-Saint-Cyr
info@delbopresse.com
T 02 46 91 50 61

N° ISSN : 2823-7536
Dépôt Légal à parution : Février 2025

PUBLICITÉ
Pour toute information ou demande
relative à des insertions publicitaires,
envoyez votre demande sur l'adresse
info@delbopresse.com en précisant
dans l'objet :
« Publicité LJD ».

MENTIONS LÉGALES
IRCS Orléans 900953415
Siret : 90095341500016
Code APE 5814Z .

Relations publiques
Les articles "Relations publiques"
publiés dans les magazines du Journal
des Départements sont rédigés par les
partenaires commerciaux.
Les opinions exprimées ainsi que les
illustrations utilisées dans ces articles
n'engagent que leurs auteurs.

CRÉDITS PHOTOS
Unsplash, Delbo Presse,
Département de la Sarthe,V.
Ferlicocq

Toute reproduction,
représentation, traduction ou
adaptation qu'elle soit intégrale
ou partielle, quels qu'en soient
le procédé, le support ou le
média, est strictement interdite
sans l'autorisation expresse et
écrite par le magazine, sauf les
cas prévus par l'article L-122-5
du code de la propriété
intellectuelle.

Ont notamment participé à ce numéro
Mathilde Haas, Jean-Philippe Delbonnel, Marc
Thébault, Guillaume Philippot, Lilou de Carvalho,
Cory Boutet-Prieur, Simon Houdebert, Bernard
de Froment.

IMPRESSION DIFFUSION
Les magazines sont imprimés en
France chez Imprimerie à Réaction
41 rue du Bréteil
33320 Eysines.

Ils sont diffusés en publipostage ciblé
auprès des décideurs et remis à
l'ensemble des parlementaires et
aux entreprises ainsi que les
collectivités des départements
Français.

Du discours à la preuve : l'essor de la donnée territoriale

Jean Philippe Delbonnel – Président de l'Institut Quorum

L'Institut Quorum s'est taillé une place singulière dans un paysage français où les territoires cherchent à mieux se comprendre, se comparer, se projeter. Quorum ne vient pas raconter le pays depuis le surplomb parisien, mais depuis la maille fine : départements, régions, métropoles, intercommunalités, communes... C'est la France concrète, celle des élus, des DG, des dircab, des techniciens et des habitants. Une France qui bouge, parfois dans le silence, mais avec des enjeux immenses.

Être spécialisé auprès des collectivités, c'est accepter un terrain exigeant. Les collectivités ne sont ni des entreprises ni des ministères. Elles ont des temporalités politiques et budgétaires, des contraintes juridiques, des missions de service public et un rapport direct avec le quotidien des habitants. Quorum s'est positionné là : au croisement du politique, du sociologique, de l'électoral, de l'opinion et du stratégique.

Concrètement, l'Institut travaille sur plusieurs fronts : baromètres territoriaux, enquêtes électorales, cartographies sociologiques, mesures de satisfaction, diagnostics d'attractivité, études sur la mobilité, le logement, l'économie locale ou les politiques sociales. Le tout avec une rigueur méthodologique assumée : quotas INSEE, pondérations, notices Commission, protocoles CAWI/CATI et livrables adaptés aux décideurs publics. Rien n'est laissé au hasard.

La force de Quorum est de transformer la donnée en compréhension, et la compréhension en décision. Un département qui palpe le sentiment d'appartenance de ses habitants, une région qui teste son nom, une agglomération qui mesure l'efficacité de ses politiques de mobilité, une collectivité qui veut saisir l'humeur des électeurs à l'approche d'un scrutin : tout cela ne relève plus de l'intuition mais du mesurable. Et dans un pays où la démocratie locale est puissante mais souvent méconnue, cet apport est précieux.

Ce positionnement répond à un mouvement de fond : les territoires sont redevenus des acteurs centraux. Transition écologique, fractures sociales, mobilités, attractivité, souveraineté industrielle, santé, logement, numérique... C'est à l'échelle locale que beaucoup de batailles se jouent désormais. Les collectivités cherchent des outils pour mieux comprendre leur terrain, anticiper, communiquer, justifier, convaincre. Le monde d'avant fonctionnait à l'idéologie et au discours ; le monde d'après fonctionne à la preuve et aux données.

Quorum accompagne cette bascule. Non pas en prophète, mais en instrument de lucidité.

L'Institut documente, mesure, éclaire. Dans vingt ans, on dira peut-être que les territoires ont pris conscience d'eux-mêmes à travers leurs propres chiffres. C'est une manière discrète mais réelle de faire évoluer le pays : par la connaissance du local, par la précision, par l'écoute.

Le futur joue en faveur de ce type d'acteur. L'après-municipales 2026, les recompositions territoriales, les tensions électorales, les transformations sociales et l'exigence de transparence pousseront les collectivités à mieux mesurer ce qu'elles font et ce que les habitants en pensent. La donnée territoriale va devenir stratégique, presque souveraine. Quorum s'y prépare déjà, à sa manière : sérieuse, méthodique, mais avec l'intuition que les collectivités sont le véritable laboratoire du XXI^e siècle.

On peut tourner la phrase autrement : en comprenant les territoires, on comprend la France.

Et c'est précisément ce que Quorum s'attache à faire.



Des sondages innovants pour des analyses percutantes

A hand holding a magnifying glass over the text, symbolizing investigation and analysis.



Entretien avec **Dominique Le Mèner**, Président du Conseil départemental de la Sarthe

Vous êtes un président de Département très attaché aux territoires...

En effet, j'aime beaucoup le mot « territoire » : qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, c'est le symbole de la diversité et de la richesse de notre département. Il y a évidemment le mot terre, celle de nos ancêtres où nous puisons nos racines ; celle où, par choix ou vicissitudes, nous vivons ; celle qui nous nourrit ; celle que nous léguons, ou comme l'a écrit Saint-Exupéry, celle que « nous empruntons à nos enfants » car elle ne nous appartient pas et que nous nous devons de protéger.

Quel premier bilan tirez-vous à mi-chemin de ce mandat départemental ?

Je pense que nous ne pouvons pas mettre de côté que ce mandat est bien celui des crises... Crise économique, sociale, environnementale... Sans parler de la crise sanitaire ou énergétique ! Nous ne pouvons pas oublier que depuis 2021, nous avons vécu une succession de crises et que nous sommes aujourd'hui dans une situation permanente de difficultés.

Ce constat étant fait, comment peut-on continuer à avancer, à lancer de nouveaux projets ?

Le philosophe Alain a écrit « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté », j'apprécie beaucoup cette maxime qui oblige chacun à se retrousser les manches pour trouver des solutions. C'est notre quotidien de faire face aux problèmes qui se dressent devant nous et nous, conseillers départementaux, nous devons savoir faire face aux nouveaux défis à relever pour nos collectivités. Notre mission est de regarder vers l'avenir et faire en sorte que l'on puisse engager des projets qui nous prémunissent des aléas futurs, dans les domaines de l'économie, de l'écologie... etc. Nous devons faire toujours plus et mieux, avec sûrement moins, dans un contexte qui est devenu de plus en plus tendu.

Quelle est aujourd'hui la situation financière du Département de la Sarthe et, plus largement, celle des Départements ?

La situation de la Sarthe reflète celle de l'ensemble des Départements. Nous subissons un effet de ciseaux durable : des dépenses sociales en forte hausse – notamment l'Aide sociale à l'enfance qui explose – et, en face, des recettes qui ne suivent plus. L'augmentation du nombre de placements d'urgence, la multiplication des situations familiales complexes, les questions de santé mentale et les fragilités sociétales produisent mécaniquement une pression budgétaire majeure. Nous avons pris des décisions fortes pour conserver une approche familiale dans l'accueil des enfants, via des « villas d'accueil ». Cela implique des investissements lourds : on a quasiment doublé les montants en cinq ans, et ce n'est pas terminé. Dans le même temps, les recettes sont atones. Les droits de mutation sont faibles, et l'absence d'autonomie fiscale prive les départements de leviers. Malgré cela, nous avons tenu notre trajectoire :



“ Nous avons pris des décisions fortes pour conserver une approche familiale dans l'accueil des enfants ”



Unité d'accueil d'urgence Villa Gabriel Loire

110 millions d'euros d'investissements par an jusqu'en 2030 dans le cadre de notre projet stratégique. Les réorganisations internes ont permis de préserver notre autofinancement. Mais, soyons lucides : nous sommes au bout du bout. La marge se réduit et une majorité de Départements basculent déjà dans des situations très difficiles. Si je veux être transparent, je ne crois plus dans les promesses de l'État. Les budgets nationaux ne sont pas votés, les déficits abyssaux, et la tentation est grande de ponctionner les collectivités. Quand on évoque aujourd'hui la suppression de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) des communes, on mesure ce qui pourrait suivre. Mon inquiétude n'est pas théorique : elle est budgétaire et très concrète.

Quelles sont les conséquences de ce contexte économique, politique, climatique, sur le Département ?

Nous avons fait le choix de la responsabilité. Nous avons d'ailleurs réalisé notre bilan carbone ! Le plan de transition énergétique voté va nous permettre de faire évoluer nos actions de manière transversale. Construire ensemble la Sarthe de demain, oui, mais avec moins de dépenses tous azimuts, imposées par l'État, moins de consommation énergétique pour faire ce qu'on a à réaliser et surtout avec une approche stratégique, construite autour de 10 enjeux, qui nous guide et nous permet d'avoir une vision à long terme pour investir utilement.

10 enjeux qui sont toujours d'actualité aujourd'hui ?

Avec la majorité départementale, nous avons défini 10 enjeux stratégiques pour le Département en 2021, avec un horizon 2030, donc oui, ils sont encore et toujours d'actualité ! Ces enjeux nous permettent de mieux cerner les différentes problématiques auxquelles nous sommes confrontés chaque jour du fait de nos compétences, avec de moins en moins de moyens pour y faire face.

Pourtant, le Département s'est engagé en matière de santé, compétence de l'État...

La santé, c'est l'une des principales préoccupations des Sarthois. Nous ne pouvons pas rester sourds. Alors, dans la mesure de nos moyens, nous apportons des solutions, qui participent à pallier le problème. Le Médibus est l'exemple parfait de ce que nous savons faire : répondre aux besoins directs des territoires, rapprocher les services publics des habitants, apporter une solution rapide et efficace. Nous avons également participé à la construction ou rénovation de plusieurs cabinets médicaux, dentaires. Et en soutenant l'Hôpital du Mans et le Centre de Cancérologie de la Sarthe, nous participons à attirer de nouveaux professionnels et à donner envie aux jeunes Sarthois d'opter pour des études en santé.

La jeunesse est le premier des 10 enjeux : comment le Conseil départemental agit-il concrètement pour les jeunes Sarthois ?

Le Conseil départemental agit tous les jours pour les jeunes Sarthois. Dès leur premier âge, grâce à tout notre accompagnement des familles, l'action de la Protection Maternelle et Infantile notamment. Quand ils traversent des difficultés et qu'ils ont besoin d'un accompagnement éducatif, ou encore d'un hébergement quand ils ne peuvent plus vivre au sein de leur foyer. Nous agissons pendant leur adolescence, de la 6^e à la 3^e, en modernisant et en construisant des collèges où il est plaisant d'étudier, en proposant des projets autour de la citoyenneté, du vivre ensemble. Enfin, nous facilitons également la vie des étudiants, en soutenant la création de nouveaux pôles d'enseignement supérieur, afin de répondre notamment aux besoins d'emploi sur le territoire.

Depuis 2024, le secteur enfance est d'ailleurs devenu le premier budget des solidarités...

En effet, plus de 113M€ sont consacrés à l'enfance. C'est une ambition sans précédent. Nous avons engagé une transformation complète du dispositif d'accueil d'urgence, nous créons de nouvelles places, de nouvelles structures. Nous avons embauché près de 90 professionnels. C'est un tsunami auquel nous devons faire face ! L'activité de l'Aide Sociale à l'Enfance a quasiment doublé en 20 ans. C'est une situation qui se dégrade à une vitesse que nous n'avons jamais connue. Elle suppose qu'il y ait des modifications législatives et réglementaires importantes qui ne fassent plus de l'Aide Sociale à l'Enfance, le seul et unique moyen de remédier à des situations familiales dégradées. Mais cela ne dépend pas que des Conseils départementaux... mais bien de la législation et de son adaptation aux problématiques du XXI^e siècle.

Par ailleurs, en matière de solidarité, conservez-vous également un engagement toujours aussi fort auprès des personnes âgées et en situation de handicap ?

Nous avons lancé un plan d'aide à l'investissement pour les établissements sociaux et médico-sociaux et notamment pour les Ehpad. Car nos aînés sont une priorité. Près de 450M€ de travaux sont



Le Mans - 131^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France

nécessaires en Sarthe, et nous apporterons notre contribution. Notre soutien au secteur du handicap ne cesse de croître. Les allocations individuelles de solidarités sont en augmentation et nous serons encore et toujours au rendez-vous des besoins des Sarthoises et des Sarthois.

Les infrastructures constituent un enjeu déterminant de ce mandat, avec près de 400M€ déjà investis...

Nos investissements sont durables, utiles et structurants pour la Sarthe. Nous construisons pour développer les mobilités (routes, voies vertes, pistes cyclables), nous enfouissons les réseaux, mais nous soutenons également l'investissement des communes au travers du premier Fonds de relance, auquel 100 % des communes ont souscrit, permettant ainsi l'émergence de 570 projets en Sarthe. Nous poursuivons d'ailleurs aujourd'hui cette action avec notre Fonds d'investissements durables de 14,7M€.

Sans oublier les missions quotidiennes d'entretien de ces infrastructures...

C'est le cœur de métier du Département ! Avec un programme de travaux constants, grâce à nos équipes, nous sommes les défenseurs de la sécurité du quotidien. Un réseau de 4 272 kilomètres de routes et 1 850 ponts et ouvrages d'art, il faut en prendre soin. Au quotidien, nous avons une action préventive, et innovante avec des matériaux plus écologiques ! L'action départementale, c'est le savant mélange entre les compétences du quotidien et l'innovation au service de la Sarthe et des Sarthois.

En matière d'innovation, nous pouvons mentionner le numérique, domaine dans lequel le Département s'est largement illustré ces dernières années...

Effectivement, aujourd'hui être connecté à la fibre, ce n'est plus un sujet, car depuis 2022, l'intégralité de la Sarthe est raccordable. C'est un chantier titanesque que le Département et Sarthe Numérique ont mené main dans la main et qui nous a permis d'être à l'avant-garde des usages numériques. Nous avons donc poursuivi et concrétisé de beaux projets comme le réseau bas débit ou encore le premier centre de données public (Data center souverain). Et nous avons soutenu de nombreux projets de tiers lieux numériques, afin que tous les habitants puissent se

familiariser au mieux avec les usages. Et fort heureusement, car notre département se prépare à la fin du réseau cuivre et ADSL, qui est prévue à l'horizon 2026-2027. Notre réseau départemental portera donc l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire, quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. On incite tous nos concitoyens qui ne l'auraient pas encore fait, à souscrire à la fibre.

Le numérique, c'est un catalyseur puissant, notamment pour les entreprises. Et l'on sait que la question de l'emploi constitue un enjeu déterminant pour l'avenir de la Sarthe...

Le Conseil départemental est compétent en matière d'insertion. Et notre action porte ses fruits : 2 000 bénéficiaires du RSA en moins ces dernières années. Autant de retour à l'emploi durable grâce à l'action de nos services. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons agir que dans la limite de nos compétences et nous avons été privés de celle relative à l'économie, ce que je regrette bien évidemment. Ce sont ces mêmes compétences qui nous permettaient de dégager du dynamisme et des recettes qui nous font défaut aujourd'hui.



Effectivement, et pourtant, peut-on dire que le Département reste néanmoins fédérateur pour les territoires ?

C'est même l'une de nos principales raisons d'être. Nous sommes le premier partenaire des communes et des Communautés de communes. Nous agissons pour maintenir les services de proximité. Nous impulsions une dynamique partenariale qui nous permet de répondre aux besoins de tous les Sarthois, qu'ils vivent en ville ou à la campagne. Je pense aussi à notre soutien accru au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ces dernières années nos pompiers ont réalisé de nombreux projets : applications, vidéo surveillance, sentinelles de la forêt, plan de protection du patrimoine... et un congrès national organisé pour la première fois en Sarthe, qui a rassemblé près de 100 000 visiteurs au Mans !

La Sarthe est-elle de plus en plus attractive ?

Sur le plan économique, les investissements de LDC à Sablé, la renaissance du site de Bessé-sur-Braye avec Manikheir et l'installation prochaine d'Eclairion avec des montants d'investissements considérables (plusieurs centaines de millions d'euros), montrent que notre département est un département attractif. 332 000 spectateurs aux 24 heures du Mans. Près de 2 millions de nuitées touristiques répertoriées cet été. Un record de fréquentation de nouveau battu pour nos magnifiques illuminations de Noël, avec près de 70 000 visiteurs. La Sarthe a donc de grands atouts, elle a nouveau battu des records en 2025 et les paris sont lancés pour se dépasser toujours plus, en 2026 !

Et aujourd'hui, en 2026, construire la Sarthe de demain, ça veut dire quoi ?

Avec la gestion de l'eau, c'est l'enjeu environnemental qui sera en tête de nos préoccupations ces prochaines années. La gestion de l'eau, de l'énergie, des ressources naturelles, des forêts, des haies... autant de problématiques auxquelles nous apportons déjà des solutions et pour lesquelles nous continuerons à être moteurs et fédérateurs.

Quels sont les grands projets pour la suite de ce mandat ?

Je pense bien évidemment à la construction d'un nouveau collège à Loué, ou bien à l'achèvement de la construction du viaduc de l'Huisne Sarthoise, sur l'axe Le Mans/La Ferté-Bernard à proximité de l'autoroute A11, l'un des plus grands chantiers routiers en cours. Mais je pense aussi à la réorganisation de nos services. On ne cesse de diminuer les coûts du patrimoine immobilier et les coûts de fonctionnement des services pour les rendre plus performants et moins consommateurs d'espace. Notre gestion est responsable, au service de projets ambitieux et durables.



Pose de la première pierre du collège bioclimatique de Loué

“ Nos investissements sont durables, utiles et structurants pour la Sarthe.”

Enfin, au niveau national, on évoque le retour du conseiller territorial. Quelle serait la différence avec le conseiller départemental, et y êtes-vous favorable ?

J'y suis favorable depuis longtemps. Lors du rapport remis par Éric Woerth, j'avais plaidé pour une rationalisation institutionnelle : un élu unique, enraciné dans le département, mais siégeant également à la Région. Historiquement, cela existait : les conseillers généraux étaient souvent aussi conseillers régionaux, ce qui favorisait la compréhension des politiques régionales et la défense du territoire. Je l'ai vécu personnellement : lorsqu'on travaillait sur des sujets économiques, portuaires, ferroviaires ou littoraux à la Région, chacun venait avec son territoire mais on partageait l'intérêt régional. Aujourd'hui, cette logique a disparu. Le conseiller territorial apporterait deux choses : d'abord une économie de représentation (environ 2 500 élus de moins), ensuite une cohérence institutionnelle. Le modèle existe déjà à un autre échelon : la commune et la Communauté de communes. Personne ne trouve anormal que les mêmes élus siègent aux deux niveaux. Je sais que beaucoup de collègues craignent l'inverse, estimant que ce serait le début de la fin pour les Départements. Je ne suis pas d'accord : c'est le mode d'élection qui fait la puissance politique. Quand vous êtes élu d'un territoire départemental, vous ne militez pas pour la disparition de l'entité qui vous fait exister. Le conseiller territorial renforcerait les Départements à l'échelle régionale.

Jeunesse

Le Conseil départemental souhaite faire de la Sarthe un département où les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, peuvent s'épanouir, vivre et réussir. En protégeant les enfants, en leur donnant les meilleures conditions d'apprentissage, en facilitant l'accès à l'information, au sport, à la culture... le Département met la jeunesse au cœur de nombreuses actions !



30%
de la population
sarthoise a 25
ans ou moins



8 000

chéquiers de 50 €
distribués aux élèves
de 3^e chaque année
depuis 2021 pour
l'accès au sport, à la
culture et aux loisirs



Près de **550**

aides versées pour
la formation
professionnelle des
jeunes (BAFA-BAFD-
BNSSA) depuis 2022

Le Département aux côtés de la jeunesse

Engagé au quotidien pour les collégiens, le Département propose des actions très concrètes pour les jeunes. Le catalogue d'actions éducatives propose aux établissements un panel de dispositifs culturels, artistiques, citoyens ou sportifs destinés à permettre aux collégiens de s'ouvrir sur le monde et de susciter leur curiosité. De même, les appels à projets d'initiatives étudiantes et collégiennes sont un succès, finançant des projets aussi variés que des ruches pédagogiques, des échanges entre étudiants et collégiens ou des courses solidaires. Quant au magazine Mic'Ado, il fait dorénavant partie des incontournables des CDI, donnant la parole aux collégiennes et collégiens qui choisissent leurs sujets et rédigent une partie du magazine !

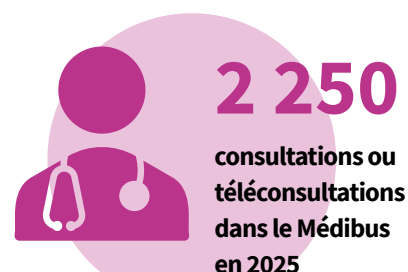




Prérogative de l'État, la santé est une préoccupation des Sarthois. Le Conseil départemental a fait le choix d'agir de manière volontariste et pragmatique pour favoriser un meilleur accès au soin. En privilégiant l'innovation et le soutien aux territoires, le Département agit avec réalisme et responsabilité.

Le Médibus, cabinet médical itinérant

Lancé par le Département comme une proposition de soins complémentaire de l'offre de médecine générale, le Médibus, cabinet médical ambulatoire, est destiné aux Sarthois de plus de 16 ans ne disposant pas de médecin traitant. Il s'arrête chaque jour dans une ville différente. Chaque jour, jusqu'à 16 consultations ou téléconsultations sont réalisées par l'équipe du Médibus qui compte désormais 5 médecins.



Un Fonds d'intervention en investissement pour les collectivités locales

À l'image de son Fonds d'investissement durable, le Département a lancé, dans le cadre de son Plan santé, un dispositif souple et simple : le Fonds d'intervention en investissement. Celui-ci permet aux collectivités locales de financer des rénovations, des adaptations de locaux ou de l'acquisition de matériels.

Environnement

Le Conseil départemental est un acteur engagé pour la biodiversité et les ressources naturelles. Eau, arbres, énergie, circuits courts... il agit pour la préservation et la promotion de l'environnement. Des actions innovantes sont également mises en place pour favoriser la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.



20

Espaces
Naturels
Sensibles



1 400 000
litres

d'eau de pluie collectés grâce à
l'aide départementale pour
l'achat de récupérateurs d'eau



6 000 000

d'analyses par an
réalisées par le
laboratoire
interdépartemental
Inovalys



Une stratégie départementale pour préserver la ressource en eau

Avec le dérèglement climatique, la gestion de l'eau a pris en Sarthe une dimension nouvelle. Déjà engagé dans l'entretien et la valorisation des rivières, la préservation du bocage, le maintien des barrages, le Département est un partenaire des collectivités organisatrices de la gestion de l'eau (suivi des stations d'épuration, besoins en eau des sapeurs-pompiers). Face aux attentes de ces acteurs comme des usagers de mieux gérer la ressource en eau, le Département a mis en place une stratégie Eau s'appuyant sur des actions très concrètes mêlant ses différentes politiques publiques : création de bassins de rétention, financement de récupérateurs d'eau, végétalisation de cours de collège, pédagogie et citoyenneté, utilisation du numérique pour chasser les fuites, etc.

©silverjohn - Fotolia

L'agriculture et l'élevage, des atouts majeurs pour la Sarthe !

Le Département soutient, accompagne et contribue à la promotion du monde agricole. Il soutient l'installation des jeunes agriculteurs et la modernisation des exploitations. Il valorise la production agricole sarthoise en finançant des projets de transformation à la ferme et en privilégiant l'approvisionnement local (pour les restaurants scolaires dans les collèges, pour les repas en Ehpad). Il assure la promotion de l'élevage et du savoir-faire sarthois en contribuant et en participant à des événements phares pour le monde agricole : comices, volet agricole de la Foire du Mans, Salon International de l'Agriculture de Paris. Sur ce salon, le Département fait rayonner la production sarthoise, avec un stand et la présentation au niveau national des élevages sarthois. Le Département investit également dans le patrimoine naturel sarthois en aidant à la plantation de haies, la restauration du bocage et la création de mares.



Logement, chaleur : le Département encourage la transition énergétique !

Le Département aide les collectivités, les bailleurs sociaux, les établissements de santé, les entreprises, les copropriétés ou les associations à substituer aux énergies fossiles des énergies renouvelables (bois, géothermie, solaire). Il s'appuie pour cela sur le Fonds chaleur, pour lequel le Département gère les aides financières de l'Ademe. Le 3^e Contrat chaleur renouvelable a été signé en 2024 avec un objectif de produire 15 GWh de chaleur renouvelable, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 300 ménages. Le contrat précédent avait permis de soutenir 83 projets sur l'ensemble du territoire sarthois, pour 8,7 GWh d'énergie renouvelable produits.

Solidarité

Plus de la moitié des dépenses du Conseil départemental de la Sarthe sont consacrées aux solidarités. C'est un enjeu déterminant pour l'avenir, avec un fort impact budgétaire. Enfance, familles, personnes âgées ou en situation de handicap, le Département répond présent pour les Sarthoises et les Sarthois à tous les âges de la vie.



3 853

enfants de 4 ans
bénéficiaires d'un
bilan de santé en école
maternelle par an



3 872

bénéficiaires de la
Prestation de Compensation
du Handicap (PCH) dont
3413 à domicile



Plus de **500**
logements HLM
réhabilités par an
avec un financement
du Département



Enfance : transformation complète de l'accueil d'urgence

La Sarthe est confrontée, comme tous les Départements de France, à une augmentation vertigineuse des placements d'urgence. Le Conseil départemental a donc fait le choix d'une transformation complète de son offre d'accueil avec, entre autres, la création de maisons d'enfants proposant un cadre familial, en effectifs réduits, aux mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance : les villas Charbonnières, Gabriel Loire et Fontaine-Picot. En 5 ans, le Département a augmenté de 50 % son budget consacré à l'enfance, devenant ainsi le premier budget des Solidarités.



Le Département engagé auprès des Ehpad

Limitier le reste à charge des résidents, maîtriser les dépenses de fonctionnement, conserver une offre diversifiée d'accueil : tels sont les enjeux de la stratégie ambitieuse du Département à destination des Ehpad. La collectivité finance ainsi une partie des travaux de modernisation des établissements et les accompagne dans leur transition énergétique. Au-delà de sa participation financière quotidienne au fonctionnement des Ehpad, le Département soutient les établissements en difficulté et accompagne des projets innovants : semaine des métiers de l'accompagnement et du soin, circuits courts et lutte anti-gaspillage, financement de places d'hébergement temporaire, etc.

Handicap : trouver une solution pour chacun

En 2025, le Conseil départemental a consacré 92,7 M€ à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ce budget finance les allocations, les établissements pour adultes en situation de handicap non-médicalisés, le transport des enfants handicapés mais aussi des dispositifs innovants. Le Département travaille ainsi avec la Communauté 360 qui réunit une équipe de professionnels quand des solutions sont difficiles à trouver, du fait du parcours complexe des personnes ou encore l'opérateur Cap Emploi pour accompagner les allocataires du RSA en situation de handicap à retrouver un emploi durable.



Éducation

Le Conseil départemental prépare l'avenir des jeunes Sarthoises et Sarthois en construisant des collèges modernes et durables, adaptés aux enjeux éducatifs et climatiques. La collectivité encourage également l'accès à l'Enseignement supérieur en Sarthe.

Plus de
28 000
collégiens en Sarthe

100 %
des collèges reliés au
Très Haut Débit

Plus de
2 000 000
de repas servis dans
les collèges par an



Plan Collège de Demain : l'avenir se construit aujourd'hui

Héritier du Plan Collège Performant (235 M€ investis entre 2012 et 2021), le Plan Collège de Demain fixe les investissements prévus dans les différents établissements publics sarthois d'ici 2033. Le Département mobilisera pour financer cette feuille de route ambitieuse environ 256 M€ sur 10 ans. En 20 ans, avec ces 2 plans, c'est pratiquement l'ensemble des collèges publics sarthois qui aura été rénové. Cette programmation pluriannuelle va notamment permettre de réduire de 40 % la consommation des collèges : à l'enjeu climatique évident s'ajoute la perspective d'économies pour la collectivité. Le Département s'engage aussi dans un programme de déploiement de panneaux photovoltaïques, là où les structures le permettent, et d'énergies renouvelables.



© CRR Architecture

Un nouveau collège à Loué en septembre 2027

Le Département a fait le choix fort de construire un collège neuf à Loué, dans l'Ouest de la Sarthe. Cet établissement sera à faible consommation énergétique, construit avec une part importante de matériaux biosourcés et bas carbone. D'une capacité de 500 élèves, il comprendra une demi-pension, une salle de 100 m² mutualisée avec la commune pour les associations locales et une cour « Oasis » nouvelle génération. Lancé en août 2025, ce chantier doit s'achever en 2027. Ainsi, les élèves actuellement en 5^e à Loué pourront faire leur rentrée de 3^e dans leur nouveau collège !

Le Département engagé pour l'enseignement supérieur

Déjà engagé dans la construction du bâtiment Le Mans Acoustique sur le campus, le Département finance la construction du Pôle régional d'excellence de formations sanitaires et sociales et de santé. Présent sur l'Université avec ses prêts d'honneur et ses appels à projets, la collectivité soutient aussi la construction du futur campus de la Californie, qui permettra à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de proposer 80 formations en 2028, contre 65 aujourd'hui.



© Le Mans Université, Marion Billou

Infrastructures

Le Département agit au quotidien pour améliorer et développer les infrastructures en Sarthe. Réseau routier de grande qualité, accompagnement pour l'enfouissement en zone rurale, développement des modes de déplacements doux, la collectivité œuvre avec constance pour garantir aux Sarthois un cadre de vie de qualité.

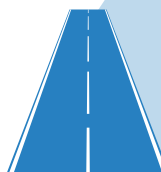
1 850

ponts et ouvrages d'art



4 272

kilomètres
de routes
départementales



19 534

kilomètres
de lignes électriques



114 km

de voies vertes créées en
Sarthe sous l'impulsion du
Conseil départemental

Le viaduc de l'Huisne Sarthoise, complément idéal de l'échangeur autoroutier

Chantier spectaculaire, le futur viaduc de l'Huisne Sarthoise, d'une longueur de 134 m, permettra aux automobilistes et aux poids lourds circulant entre l'A11, les zones d'activités et la RD 323 (Le Mans/La Ferté-Bernard) de ne plus traverser l'agglomération de Connerré. Le Département a voulu ce chantier écoresponsable avec l'aménagement de passages à petite faune, l'utilisation de béton fabriqué avec des granulats extraits en Sarthe ou encore la réalisation de fondations sur inclusions rigides pour l'ouvrage de décharge des eaux pluviales.





Emploi

Le Conseil départemental agit pour l'emploi en Sarthe par un accompagnement des personnes les plus éloignées du monde du travail et une prise en compte des besoins de recrutement des employeurs locaux. La collectivité agit concrètement pour mettre en place une offre d'insertion adaptée au territoire et contribue à dynamiser les différents tissus économiques !

Le Département, acteur de l'économie sarthoise

Acteur majeur de l'économie locale, le Département construit des dessertes routières, des zones d'activités, installe la fibre chez les professionnels et valorise le dynamisme des entreprises sarthoises grâce à des événements comme La Sarthe Innove ! Les investissements (112,5 M€ en 2025) dans les infrastructures routières, les collèges ou les mobilités permettent de remplir les carnets de commandes des entreprises. L'achat public représente environ 300 marchés par an avec 55 % d'entreprises sarthoises. Quant aux clauses sociales, elles génèrent un appel d'air pour les personnes en insertion.



2 985

entreprises raccordées
à la fibre par le
Département



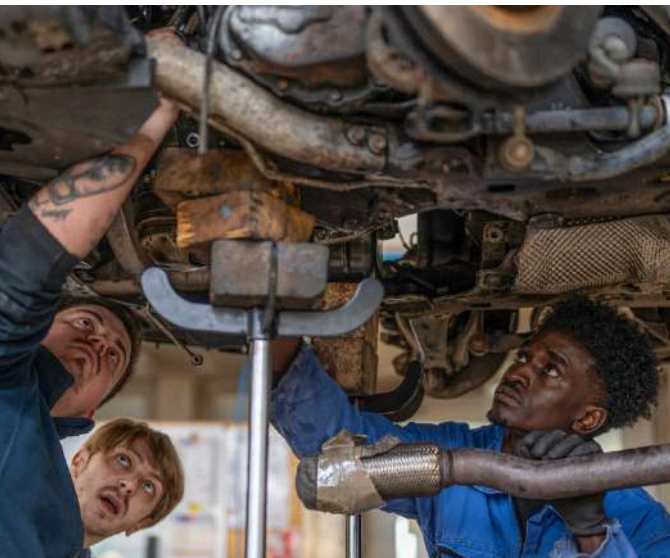
90 000 heures

d'insertion réalisées
grâce aux marchés
publics du
Département



1 000

personnes par an
accompagnées par
les conseillers emploi
du Département



Insertion : le Département précurseur

Le Département s'est fixé comme objectif de dynamiser les parcours des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), une prestation versée par la collectivité, en les prenant en charge dès leur entrée dans le dispositif et en individualisant les parcours. Les agents du Département rencontrent les allocataires, définissent les freins à lever (mobilité, garde d'enfants) et les mettent en relation avec les acteurs de l'insertion, réunis au sein du Réseau pour l'Emploi : France Travail, structures d'insertion, chambres consulaires, missions locales, clubs d'entreprises, CCAS, etc. Résultat : 2 000 allocataires du RSA en moins en Sarthe en 4 ans. Créées en 2018 par le Département, les Semaines des métiers de l'accompagnement et du soin ont permis à 1 399 personnes de retourner vers l'emploi, soit directement, soit après une formation.



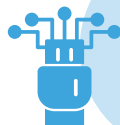
Allée

Numérique

Le Conseil départemental a permis à tous les Sarthois (hors zone AMII*) d'avoir accès à une connexion à Très Haut Débit, véritable atout pour l'attractivité et le dynamisme économique de notre département. Un chantier, achevé en 2022, de très grande ampleur : avec toute la fibre déployée en Sarthe mise bout à bout, on peut parcourir 24 fois le tour de la Terre !

100 %

de la Sarthe raccordable
au réseau public de fibre
optique Très Haut Débit



17 000 km

de câbles de fibre
optique



220 362

prises fibre
déployées en Sarthe

Fonds numérique solidaire : des ordinateurs reconditionnés pour les collégiens

À la suite du raccordement de 100 % de la Sarthe (hors zone AMII*) à la fibre optique, le Département a mis en place une feuille de route « La Sarthe au cœur du numérique » destinée à lutter contre la fracture numérique. Le Fonds numérique solidaire en est un engagement fort : l'accès au numérique partout et pour tous. 503 foyers ont ainsi bénéficié en 2024 d'ordinateurs et de tablettes reconditionnés en Sarthe. Chaque année, en effet, des centaines de matériels informatiques sont renouvelés dans les collèges pour anticiper toute panne qui pourrait perturber le bon déroulement des classes. Une fois reconditionnés, le Département leur offre une nouvelle vie en les proposant à des collégiens.

* Le Mans, Sablé-sur-Sarthe, Allonnes, Arnage, Coulaines, La Chapelle-Saint-Aubin, Mulsanne, Rouillon, Sargé-lès-Le Mans, Yvré-l'Évêque, Arçonnay, Champfleur et Saint-Paterne-Le Chevain.



Territoires

Le Département, premier partenaire des collectivités, contribue chaque jour à améliorer la qualité de vie en Sarthe, grâce à l'aménagement du territoire. Deux axes structurent cette action : favoriser un développement équilibré des communes et des Communautés de communes et faciliter l'accès aux services publics pour les Sarthoises et les Sarthois.



59

points de recharge
électrique dans le
territoire



36

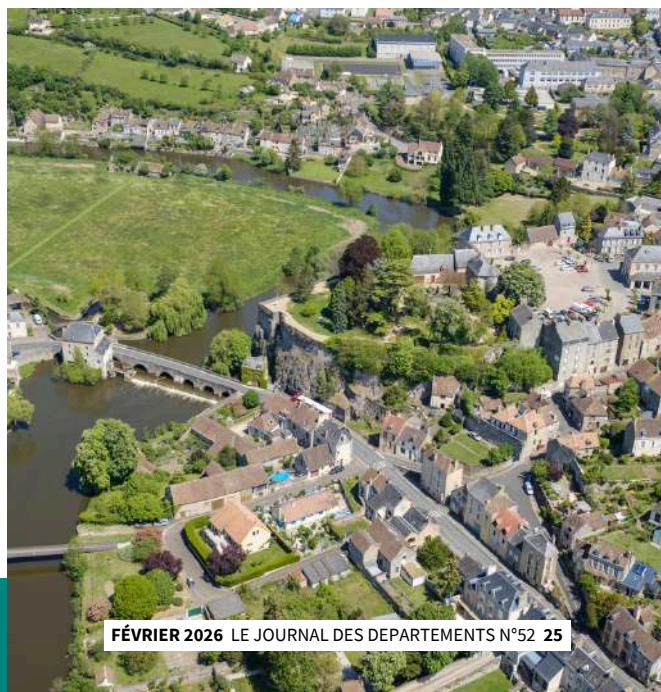
lieux d'accueil
de la Solidarité
départementale

Plus de **1 800**

associations soutenues
partout en Sarthe

Le Département soutient l'investissement des communes sarthoises

Premier partenaire des communes et des Communautés de communes, le Conseil départemental contribue au dynamisme de l'économie et de l'emploi en Sarthe en soutenant les projets d'investissements menés par les collectivités locales au service du bien-être des Sarthois. Ainsi, 234 communes et Communautés de communes ont déjà bénéficié de l'enveloppe départementale d'un total de 14,7 M€ destinée à financer leurs investissements durables. Aménagement des centres-bourgs, embellissement des cœurs de villages, modernisation des bâtiments municipaux, des écoles, restauration du patrimoine : derrière chaque projet d'envergure mis en route par une municipalité, il y a une aide du Département.



Attractivité

Sport, culture, patrimoine, tourisme, la Sarthe ne manque pas d'atouts pour être attractive ! Touristes, nouveaux arrivants, entreprises... notre département possède de belles qualités pour tirer son épingle du jeu et inciter toujours plus de talents à vivre et s'épanouir en Sarthe

©PBeltrami Sarthe Tourisme

 **135 000**
licenciés sportifs en
Sarthe

200
projets culturels
soutenus par an

 **4,5 millions**
de touristes ont généré
9,8 millions
de nuitées en Sarthe en 2024

La Sarthe, tant de mondes à explorer !

Avec Sarthe Tourisme, son agence de développement touristique, le Département est mobilisé pour valoriser la destination Sarthe ! La collectivité soutient et impulse de nombreux projets en termes d'itinérance : La Vélobuissonnière (cyclotourisme) classée parmi les 5 meilleures véloroutes d'Europe en 2024, Rivières de l'Ouest (tourisme fluvial et fluvestre) et, plus récemment, la route européenne d'Artagnan (tourisme équestre). Animateur de la commission territoriale Tourisme et Handicap, le Département fédère aussi le réseau Sarthe Musées (14 musées).



La Sarthe, Terre de trail

Le trail, discipline sportive de pleine nature, est en plein essor ! Le Département, 1^{er} partenaire du sport, a fait le choix de développer une offre de parcours permanents sur tout le territoire : Challes, Saint-Léonard-des-Bois, Le Lude, La Bazoge, Sillé-le-Guillaume. À chaque fois, ce sont des parcours jalonnés, de difficulté variée, qui sont proposés aux coureurs à pied. Surtout, ces circuits de trail permettent de découvrir autrement la nature sarthoise, ses dénivelés, ses cours d'eau, ses forêts et ses trésors !

Le Département reste fidèle au spectacle vivant !

Acteur majeur de la culture en Sarthe, le Département est engagé dans un schéma consacré au spectacle vivant et fédère un réseau dynamique Scènes en Sarthe (21 lieux membres) avec une ambition particulière donnée aux plus jeunes (14 lieux labélisés Réseau Jeune Public) et de nombreux temps forts accueillis à l'Abbaye Royale de l'Épau. 35 compagnies et 37 événements sont accompagnés par le Département qui anime également un réseau de 20 établissements d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre). Parmi les priorités de l'action de la collectivité : le renforcement de l'inclusion, l'accompagnement de la pratique amateur et la formation des enseignants.



La Sarthe en bref !

Une situation géographique idéale



566 733* SARTHOIS

352
COMMUNES

146 249
PERSONNES
RÉSIDENT AU MANS

21
CANTONS

17
INTERCOMMUNALITÉS

20 communes
DANS LA COMMUNAUTÉ
URBAINE LE MANS MÉTROPOLÉ
REGROUPANT
210 805
HABITANTS (SOIT 37 % DE LA
POPULATION SARTHOISE)

* chiffres INSEE - 1^{er} janvier 2026 (532 765 hab. en 2000)

4 272 km
DE ROUTES
DÉPARTEMENTALES 

6 206 km²
DE SUPERFICIE

4 500 km
DE COURS D'EAU 

100 %
DE LA SARTHE
RACCORDABLE
AU TRÈS HAUT DÉBIT
(HORS ZONE AMII) 

115 000
hectares
DE FORÊTS
ET DE BOIS 

75 COLLÈGES 

74
CENTRES D'INCENDIE
ET DE SECOURS 

1 million DE
VISITEURS PAR AN AU CIRCUIT
DES 24 HEURES, ÉLU MONUMENT
PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 

Proximité et actions au service des Sarthois



PLUS DE
2 200 agents
AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



106 métiers,
DES COMPÉTENCES RICHES
ET VARIÉES



772,5 M€
DE BUDGET EN 2025



112,5 M€
D'INVESTISSEMENTS EN 2025

#SARTHE

80 000 ABONNÉS

Rejoignez-nous!



Sarthe
Le Département





La Sarthe, tant de mondes à explorer !

Territoire à la nature préservée et à l'histoire riche, terre de pionniers et de savoir-faire, la Sarthe est une destination touristique en plein essor, à 54 minutes de Paris en TGV !

Explorer la Sarthe : trois mots qui sonnent comme une invitation à sortir du cadre. À 54 minutes de Paris en TGV, ce département discret dévoile une vraie boîte à aventures – simples, sensorielles, mémorables. Ici, on troque la course contre le temps pour une exploration au rythme juste : respirer, vibrer, s'éclater.

Explorer la Sarthe, c'est respirer en grand. Au printemps, tout s'illumine : la forêt de Bercé et ses cathédrales de hêtres, les panoramas des Alpes Mancelles, les rives paisibles où la lumière dorée file en fin de journée. On part à pied sur des sentiers bien balisés, on file à vélo sur La Vélobuissonnière, élue parmi les 5 meilleures véloroutes européennes en 2024, ou le long de la Vallée du Loir, on pique-nique, on cueille, on se parle. La respiration devient un art de vivre. Ici, chaque détour de chemin réserve une petite victoire : un belvédère inattendu, un banc au bord de l'eau, une clairière rien que pour deux. On repart plus léger, comme après une bonne bouffée d'oxygène.

Vallée du Loir

Explorer la Sarthe, c'est vibrer au contact d'une culture vivante.

Le patrimoine n'est pas figé : il se raconte, se visite, se partage.

L'Abbaye Royale de l'Épau ouvre ses portes sur des moments suspendus, les châteaux dressent leurs silhouettes photogéniques, le **Musée des 24 Heures du Mans** (futur M24) murmure des histoires de vitesse et d'ingéniosité. Au printemps, la programmation s'anime : expositions, concerts, festivals, spectacles... on passe sans effort du grand air à la grande émotion. La culture est accessible, sincère et tactile, comme un terrain de jeu où l'on apprend en s'émerveillant.

Explorer la Sarthe, c'est s'éclater avec panache. Wakeboard aux portes du Mans, canoë-kayak sur des rubans d'eau tranquille, sur l'Huisne ou la Sarthe, cheval en pleine nature, ateliers qui donnent des mains d'or : devenir **apprenti souffleur de verre** ou **apiculteur d'un jour**, c'est possible. Et quand la journée se termine, place à des nuits qui changent tout : **bulle sous les étoiles**, **cabane perchée**, **tiny house**, chambres d'hôtes cosy... L'hébergement devient une expérience en soi, l'occasion d'un tête-à-tête avec la nature – et avec soi-même.

Explorer la Sarthe, c'est voyager autrement. Proche, simple, abordable. Les distances sont courtes, les rencontres faciles : producteurs, artisans, agriculteurs partagent volontiers leur savoir-faire. **Les séjours à la ferme** permettent de déconnecter pour de vrai, d'approcher les animaux, de goûter le terroir, d'offrir aux plus urbains un bain d'authenticité. On construit son programme à la carte : un peu de vélo, un château, une dégustation, un coucher de soleil... et on recommence en variant les plaisirs.

Ce qui séduit le plus ? **L'équilibre.** La Sarthe rassemble ce que l'on cherche quand on a besoin de faire une pause : une nature généreuse, une culture inspirante, des activités fun, des hébergements qui racontent une histoire, et un cœur battant, élu monument préféré des Français, le circuit des 24 Heures du Mans ! Sur ce lieu mythique, où s'écrit l'histoire du sport automobile mondial depuis plus d'un siècle, près d'1 million de visiteurs se presse chaque année pour assister à des événements retransmis dans le monde entier.



Lodge Zoo de La Flèche

© Stéphane Le Ludec

Alors, **on explore quand ?** Le printemps est la saison idéale : lumière douce, couleurs qui vibrent, agenda qui s'éveille. La Sarthe vous attend, prête à se laisser apprivoiser, sans mode d'emploi compliqué. Ouvrez la carte, suivez vos envies, laissez-vous guider par l'instant : **Explorer la Sarthe**, c'est se donner la liberté de respirer, de vibrer et de s'éclater — simplement. Votre escapade commence maintenant.



Château de Courtanvaux

© Sarthe Tourisme



Abbaye de Solesmes

© Sarthe Tourisme



La Sarthe sportive et attractive

La plus grande course d'endurance du monde est une belle vitrine pour l'attractivité de la Sarthe qui brille aussi dans les sports collectifs. En Sarthe, l'excellence sportive est partout !

C'est à l'occasion du centenaire des 24 Heures du Mans, en 2023, que le Conseil départemental, 1^{er} partenaire du sport en Sarthe, a érigé une sculpture commémorative sur le giratoire situé au début de la mythique ligne droite des Hunaudières. Tout amateur de sport déjà venu en Sarthe sait que cet endroit se situe au croisement de 3 hauts lieux du sport en Sarthe : le circuit des 24 Heures du Mans, Antarès Arena, antre du Mans Sarthe Basket, et le stade Marie Marvingt où évolue Le Mans Football Club. Derrière ces 3 marques, constitutives de l'identité du sport en Sarthe, le département se distingue dans d'autres disciplines. Nous y reviendrons plus loin.

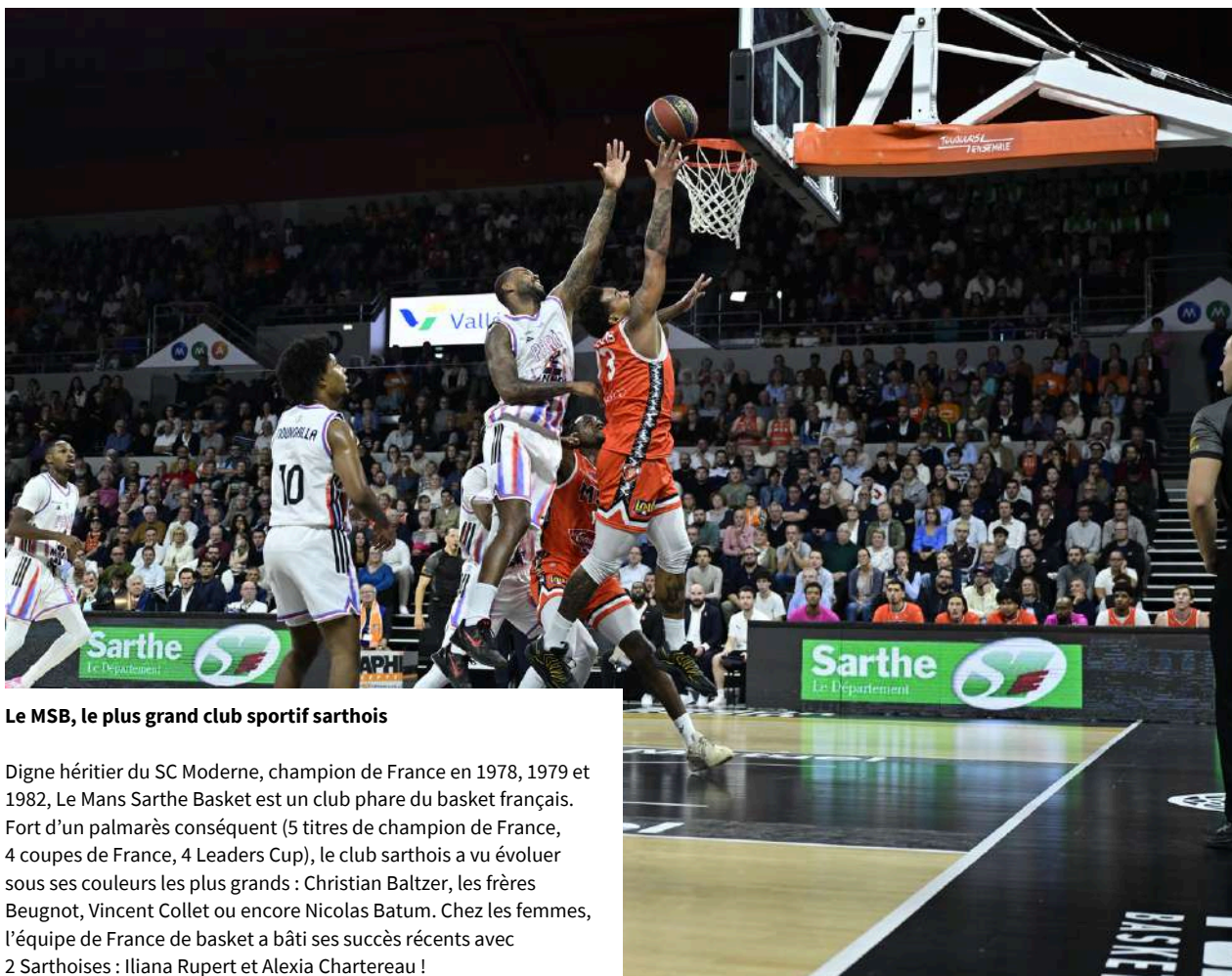
Un double tour d'horloge unique au monde

Depuis 103 ans, les 24 Heures du Mans font partie de l'ADN de la Sarthe et contribuent à son rayonnement international. Désigné en 2012 par le magazine National Geographic comme l'événement sportif n°1 à vivre au monde, cette course organisée par l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) offre à la Sarthe des retombées économiques annuelles supérieures à 110 M€. C'est comme si le bassin économique du Mans accueillait les Jeux Olympiques tous les 26 ans !

Depuis 2023, année marquée notamment par le retour victorieux de Ferrari et la présence de LeBron James, star mondiale du basket, pour donner le départ, la compétition se déroule à guichets fermés ! Engagé dans l'amélioration et la modernisation du circuit à travers le Syndicat mixte des 24 Heures du Mans, soutien historique d'écuries et de pilotes sarthois, le Département est aussi mobilisé pour faire vivre cet événement populaire au plus grand nombre (animations, rencontres, expositions) !

Le circuit permanent Bugatti est également le théâtre d'événements majeurs comme le Moto GP, remporté en 2025 par Johann Zarco – premier succès d'un pilote français sur un Grand Prix de France Moto depuis 1954 – ou Le Mans Classic, pour les amoureux de bolides de légende. Terre d'endurance, la Sarthe accueille aussi les 24 Heures motos, les 24 Heures camions ou encore les 24 Heures vélo ! L'excellence sarthoise, c'est aussi l'écurie DAMS (3 fois championne du monde en Formule E et un titre en Formule 2), à Ruaudin ; la FFSA Academy, où ont été formés Pierre Gasly, Simon Pagenaud ou encore Benoît Tréluyer et, bien sûr, le Suzuki Endurance Racing Team (SERT), 17 fois champion du monde d'endurance, au Mans, sur le Technoparc du circuit.





Le MSB, le plus grand club sportif sarthois

Digne héritier du SC Moderne, champion de France en 1978, 1979 et 1982, Le Mans Sarthe Basket est un club phare du basket français. Fort d'un palmarès conséquent (5 titres de champion de France, 4 coupes de France, 4 Leaders Cup), le club sarthois a vu évoluer sous ses couleurs les plus grands : Christian Baltzer, les frères Beugnot, Vincent Collet ou encore Nicolas Batum. Chez les femmes, l'équipe de France de basket a bâti ses succès récents avec 2 Sarthoises : Iliana Rupert et Alexia Chartereau !

Le Mans FC, le retour des Sang et Or !

Pensionnaire de la première division dans les années 2000, Le Mans FC, qui s'appelait alors Le Mans UC 72, a connu l'enfer lors de la décennie suivante avec une relégation administrative en 6^e division. Les footballeurs sarthois ont effectué une spectaculaire remontée et évoluent aujourd'hui en Ligue 2. Dans leur stade Marie Marvingt, les joueurs de Patrick Videira enchantent le public avec leur énergie et leur talent. En janvier 2026, ils ont même enregistré la 2^e plus haute affluence du stade (24 375 spectateurs) lors du match de championnat face à l'AS Saint-Étienne.

La Sarthe, terre sportive d'excellence !

Le département brille dans toutes les disciplines, avec des équipes évoluant au niveau national en basket, en handball, en volley-ball. En tennis de table féminin, Le Mans Sarthe Tennis de Table dispute depuis deux saisons la Pro A. Courus par les plus grands, à l'image de Jimmy Gressier, champion du monde du 10 000 m, le cross Ouest-France et le cross international Allonnes Sarthe sont des dates importantes du calendrier de course à pied. Terre d'excellence hippique (Pôle Européen du Cheval, succès sur le Grand Prix d'Amérique pour Jean-Michel et Nicolas Bazire), la Sarthe se distingue dans de très nombreuses disciplines individuelles : le tumbling avec Candy Brière-Vétillard, Manon Moranaïs et Maëlie Abadie ; la voile avec Lomano Takasi ; le sport automobile avec Sébastien Bourdais ; le tennis-fauteuil avec Frédéric Cattaneo. Avant eux, Laurent Brochard (cyclisme), Leïla Heurtault (karaté) ou encore Manon Houette (handball) avaient porté haut les couleurs de la Sarthe, notamment aux Jeux Olympiques !



L'Abbaye Royale de l'Épau, patrimoine de tous les Sarthois

Propriété du Conseil départemental depuis 1959, l'Abbaye Royale de l'Épau appartient à tous les Sarthois. Ce joyau historique, monastique et architectural particulièrement remarquable, érigé au cœur d'un parc de 13 hectares, est devenu un des lieux les plus visités du département !

L'Abbaye Royale de l'Épau est née de la volonté d'une reine, Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Celle que l'on appelle la Dame du Mans fonde l'abbaye en 1230 afin d'y reposer à sa mort. Partiellement détruite lors de la Guerre de Cent Ans, abandonnée à la Révolution Française, l'abbaye est sauvée de la destruction par le Département en 1959. Le lieu reprend vie dès les années 1970 au fil des restaurations. L'abbaye devient également un lieu politique en accueillant, depuis 1982, les sessions plénières du Conseil départemental !

Un haut-lieu culturel

Tout au long de l'année, de nombreuses animations et expositions complètent l'offre de visite et invitent Sarthois et touristes à redécouvrir l'édifice cistercien. Le printemps se fête en mélodie avec, en mai, le Festival de l'Épau, rendez-vous de musique classique de renommée internationale depuis 1983. Côté images, la saison photographique départementale a fêté ses 10 ans en 2022. Les Siestes Teraki (musique électronique) sont un incontournable des derniers jours d'août. Et, chaque mois de décembre, le voyage lumineux et sonore attire gratuitement plusieurs dizaines de milliers de personnes (près de 70 000 en 2025) pour célébrer la magie des fêtes de fin d'année !



La BD à l'Épau, en novembre, a accueilli les plus grands auteurs (Bilal, Tardi) et les personnages qui ont fait la légende de la discipline (Blake et Mortimer, Gaston Lagaffe, Blueberry) mais aussi des hommages à Gotlib ou à Tintin ! À l'image du cycle gratuit de conférences La Voix au Chapitre, où des personnalités inspirantes, de Michel Cymes à Éric-Emmanuel Schmitt, d'Isabelle Carré à Denis Brogniart, attirent à chaque soirée plusieurs centaines de personnes, ces événements portés par le Conseil départemental sont devenus des incontournables rendez-vous culturels en Sarthe.

Une dynamique verte

Le Conseil départemental de la Sarthe, sous l'impulsion de son président Dominique Le Mèner, a voulu insuffler une dynamique verte en développant le parc et les jardins de l'Abbaye Royale de l'Épau afin de perpétuer l'esprit des moines cisterciens tout en prêtant une oreille attentive aux enjeux environnementaux. Des ruches, un poulailler, une serre ont été créés et le jardin est cultivé selon les principes durables de la permaculture. Les fruits et les légumes récoltés sont cuisinés et servis dans le Café des Moines, restaurant créé au sein de l'abbaye, complet tous les midis !



La Sarthe brille aux D d'Or

Le prix créé par le groupe Delbo Presse et le Journal des Départements

a déjà été décerné à 3 reprises au Conseil départemental de la Sarthe, récompensant sa politique en termes de numérique, d'aménagement du territoire et de mobilités.

2023 : La fibre protège la chlorophylle !

Département le plus boisé des Pays de la Loire (115 000 hectares de forêts et de bois), la Sarthe est particulièrement vulnérable aux feux de forêts. À la suite de nombreux incendies à l'été 2019, le SDIS 72, présidé par Dominique Le Mèner, a été particulièrement réactif en se dotant, avec le soutien de l'État et des collectivités locales, d'un système de vidéodétection.

La Sarthe est le 1^{er} département au nord de la Loire et le 3^e en France à bénéficier de cet allié de poids contre les incendies de forêt : 16 points hauts maillant tout le territoire pouvant détecter à 360° les départs de feux, en moyenne 8 minutes avant le 1^{er} appel. Ce système de vidéodétection, qui a déjà fait ses preuves, est interconnecté grâce au Très Haut Débit, accessible partout en Sarthe depuis 2022 grâce au Département.

2024 : Le 1^{er} data center public de proximité est en Sarthe

À la pointe des enjeux numériques, le Conseil départemental de la Sarthe s'est de nouveau illustré en impulsant la construction au Mans par Sarthe Numérique et Sartel de Sartera, 1^{er} centre de données (data center) public de proximité de France, réalisé en délégation de service public ! Destinées aux institutions locales et aux acteurs économiques sarthois, ses 66 baies de serveurs – accessibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7 – offrent des capacités d'hébergement sécurisées, essentielles à la préservation de l'intégrité et de la souveraineté de leurs données numériques (messagerie, serveurs, sauvegardes, etc.). Avec un système de refroidissement permettant 20 % d'économie d'énergie, Sartera est une infrastructure performante et durable essentielle pour la Sarthe, d'un coût de 4 M€, financé à 55 % par Sarthe Numérique.

2025 : 150 km de voies vertes pour transformer la mobilité dans la Sarthe

Les voies vertes sont des projets structurants pour la Sarthe présentant 2 grands points forts : mobilités et biodiversité. C'est la promesse de découvrir la Sarthe à pied ou à vélo sur des dizaines de kilomètres sans voitures, mais aussi l'assurance d'une vraie préservation des espèces sur les espaces naturels traversés. Peu de territoires ont engagé une telle reconversion de leurs infrastructures ferroviaires en si peu de temps. Le Département de la Sarthe démontre qu'une politique volontariste, stable et soutenue financièrement peut faire émerger un véritable réseau structurant, utile au quotidien comme aux loisirs. Au cœur du projet : 85 km d'anciennes voies ferrées, auxquelles s'ajoutent de nouveaux tracés pour atteindre à terme 200 km d'itinéraires cyclables départementaux.



« Les Français doivent régler au plus vite leurs contradictions pour soutenir (réellement) les agriculteurs : c'est possible ! »

Une grande partie de la population française prétend soutenir les agriculteurs. Et pourtant...

En réalité, les Français, dans leur grande majorité, ne les soutiennent que sous conditions. Et c'est précisément là que tout se bloque.

Au moment de passer en caisse, les consommateurs exigent des prix toujours plus bas dans les hypermarchés, tout en proclamant vouloir mieux rémunérer ceux qui produisent.

Les Français réclament du local, du circuit court, du « *produit de la ferme d'à côté* », puis ne tolèrent pas – voire engagent des recours contre les nuisances agricoles.

Résultat : des centaines de procédures judiciaires et des normes en tous genres paralysent l'activité.

Les Français rejettent le poulet brésilien et les œufs ukrainiens, mais sans accepter les installations ni les infrastructures nécessaires pour produire davantage chez nous.
Que faire ?

Le fameux Not in My Backyard, pas dans mon jardin s'invite de plus en plus dans nos campagnes au rythme d'installation des néoruraux : « *oui à l'agriculture française, mais pas près de chez moi* ».

Les conséquences sont là, très concrètes. Les rayons se vident. La consommation d'œufs atteint 15 milliards par an, tandis que la sortie progressive des cages fragilise la filière. L'interprofession estime qu'il faudrait construire 300 poulaillers en cinq ans. Mission quasi impossible dans un pays où chaque projet se heurte à une avalanche de normes, de recours et de décisions parfois ubuesques. En Ille-et-Vilaine, près de Saint-Malo, quatre poulaillers Label Rouge déjà construits ont été annulés par la justice au nom de la loi Littoral : à 700 mètres d'un estuaire, à huit kilomètres de la mer.

Voilà le cœur du problème agricole français : un pays qui proclame son amour pour ses agriculteurs mais leur refuse les moyens concrets de produire, d'investir et de se projeter. Un pays déclare régulièrement dans les rues son amour pour les agriculteurs mais qui bloque toute réforme dès qu'elle implique un arbitrage, un choix, un renoncement collectif.

Pourtant, agir est possible.

Dans le Puy-de-Dôme, depuis 2021, nous avons fait le choix d'une politique agricole volontariste alors même que l'agriculture ne fait pas partie des compétences obligatoires du Conseil Départemental. Mais pas de pays sans paysans ! Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs, accompagnement des filières (viticole, ovines, porcines, bovines, ail etc..), investissements dans des outils de production locaux comme les abattoirs d'Issoire sont autant de réponses locales à une crise nationale.
Il est temps de changer collectivement de réflexe.

Ne plus se demander uniquement ce que l'État ou l'Europe peuvent faire pour les agriculteurs mais se battre contre toutes les entraves au travail de celles et ceux qui nous nourrissent et actionner ce que chacun peut faire, à son niveau, pour les aider.

Il y a des choix de consommateurs et des choix politiques qui doivent en dire long sur notre détermination collective à faire (réellement) bouger les lignes.

Lorsqu'ils sont assumés et cohérents, leur combinaison peut être redoutablement efficace. Encore faut-il avoir le courage de les assumer ensemble.

Lionel Chauvin

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme



Pierre Girin, Directeur de cabinet du conseil départemental du Rhône

Portrait rédigé par : Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements.



Pierre Girin appartient à ces professionnels dont la trajectoire s'inscrit dans la durée plutôt que dans la rupture. Directeur de cabinet du Département du Rhône depuis 2024, il incarne une forme particulière de savoir-faire territorial : la compréhension intime de l'institution et de son département, le sens des processus et la capacité à tenir le fil des décisions dans le temps.

Entré au Département du Rhône en 2015 comme chargé de groupe, il rejoint le cabinet un an plus tard. Il gravit en dix ans les étapes successives du cabinet. D'abord l'adjoint, ensuite le chef, puis le directeur. Non pas au gré des alternances, mais par consolidation progressive. Ce chemin signale quelque chose de rare : une légitimité bâtie sur la compétence, la proximité avec l'exécutif et la connaissance du territoire.

Le Rhône, depuis la création de la Métropole de Lyon en 2015, est un territoire particulier. Département recomposé, recentré sur un périmètre périurbain et rural, il a dû réinventer ses politiques publiques, ses équilibres et son identité. Dans ce contexte, le cabinet n'est pas seulement un outil politique ; il devient un organe de médiation, de repositionnement territorial et de proximité.

Pierre Girin y excelle par une vertu discrète : la maîtrise. Maîtrise des dossiers, des procédures, des arbitrages, mais aussi des rythmes institutionnels. Le cabinet n'est pas chez lui un espace de mise en scène, mais un lieu de coordination. La politique y prend la forme du travail bien fait au service des habitants.

À côté de ses fonctions, Pierre Girin enseigne les humanités politiques à HEIP. Le détail n'est pas anodin. En transmettant, il formalise ce qu'il a appris dans la pratique : les relations entre élus et administration, la fabrication des décisions publiques, la rhétorique et la communication politique. C'est une forme de maturité professionnelle que peu revendiquent, et que l'on remarque d'autant plus qu'elle se fait sans emphase.

Le portrait de Pierre Girin se lit dans cette cohérence : sérieux, organisé, solide dans le temps, peu enclin au spectaculaire. Un directeur de cabinet qui considère l'action publique comme une architecture qu'il faut assembler, maintenir, corriger et faire évoluer. Une fonction qui demande plus de constance que d'éclats, et où la continuité vaut parfois plus que le mouvement.

Kevin Alleno, Directeur du Conseil départemental des Côtes-d'Armor.

Portrait rédigé par : Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements.



Kevin Alleno est directeur de cabinet du président du Conseil départemental des Côtes-d'Armor. À l'inverse de ceux qui vivent le cabinet comme une scène, il le pense comme un lieu d'articulation. Dans sa bouche, le mot n'est pas anodin : articuler, c'est faire tenir ensemble des mondes qui ne se parlent pas spontanément, parfois même qui s'ignorent.

Lui-même le dit simplement : « Je fais un peu office de traducteur. » Aux élus, il explique les contraintes des services. Aux services, il détaille l'objectif politique. Entre les deux, il fait converger les vocabulaires, les logiques et les temporalités. La formule est précise parce qu'elle est vécue : le cabinet sert à faire coïncider les actes et les projets.

Cette définition du métier révèle quelque chose de plus profond. Chez Kevin Alleno, la politique n'est pas une dramaturgie, mais une technique du collectif. Et dans les départements, cette technique est mise à rude épreuve. Les contraintes budgétaires, les attentes sociales, la démographie, la santé, les solidarités, l'inflation des demandes : le local concentre aujourd'hui ce que le national esquive.

Face à cette pression, il choisit une méthode qu'il résume là encore sans détour : « Le choix qui a été fait a été celui du discours de vérité. » Dire ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas. Expliquer pourquoi les marges de manœuvre sont réduites. Assumer la transparence même lorsqu'elle est impopulaire. C'est une posture peu commune aujourd'hui, dans un moment où la communication a tendance à lisser et embellir.

Ce réalisme n'est pas du cynisme : c'est du respect. Respect des élus qui tranchent, respect des services qui exécutent, respect des habitants qui subissent les décisions. Loin du romantisme politique, Kevin Alleno choisit la politique expliquée, et non la politique prétendue.

Au cœur de sa vision, un autre élément émerge : le rôle des échanges informels. « Fondamentaux en politique », dit-il. Non pour le complot, mais pour le fonctionnement collectif. Dans une collectivité, les décisions ne naissent pas uniquement dans les réunions, les comptes rendus et les notes. Elles se construisent dans les marges : dans les couloirs, dans la confiance, dans les conversations courtes, dans le non-écrit. C'est l'intelligence relationnelle du pouvoir local.

Si l'on devait définir Kevin Alleno, ce serait peut-être ainsi : un directeur de cabinet qui ne simplifie pas la politique, mais qui la rend praticable. Il accepte la complexité, il n'en fait pas un argument. Il fait tenir les vocabulaires, les contraintes, les ambitions et les temporalités. Il incarne ce que la vie politique a de plus sérieux : la mise en œuvre.

Simon Esteve, Directeur de cabinet du Conseil départemental de la Haute-Marne,

Portrait rédigé par : Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements.



À 32 ans, Simon Esteve a pris ses fonctions de directeur de cabinet du président du Conseil départemental de la Haute-Marne, Nicolas Lacroix. Jurassien d'origine, diplômé en droit public, Sciences Po Strasbourg et Institut des hautes études européennes, il n'avait jamais posé le pied en Haute-Marne avant son arrivée fin juin 2025. Quelques semaines auront suffi pour qu'il adopte le territoire, ses paysages, ses équipes et son rythme politique.

Calme et posé, doté d'une intelligence vive, Simon Esteve appartient à cette génération de directeurs de cabinet qui ne confondent pas énergie et agitation. Chez lui, la réflexion précède la décision, et le geste accompagne le discours. Homme soigné et élégant, il occupe la fonction avec une retenue qui n'efface pas l'autorité.

Sa relation à la chose publique s'est forgée tôt. Très jeune, il siégeait au conseil municipal d'une petite commune jurassienne avec des engagements sur des dossiers de développement économique ou liés aux finances. Cette entrée par le concret — budgets, projets, services et territoire — installe une conviction durable : la politique n'a de sens que lorsqu'elle produit des effets visibles et mesurables. "On voit les réalisations qui peuvent influencer sur la vie des gens", dit-il. Cette phrase, chez lui, n'a rien d'un slogan. C'est une doctrine.

Son parcours épouse cette exigence. D'une première expérience au cabinet de Jacques Pélissard, Président des Maires de France et Maire de Lons-le-Saunier, à la Région Île-de-France sur les fonds européens, il aborde l'Europe comme une boîte à outils, pas comme un sujet de colloque. Puis direction Montereau-Fault-Yonne et l'Assemblée nationale auprès d'Yves Jégo, enfin à la tête du cabinet et de la communication du Pays de Gex.

Toujours la même équation : coordonner, piloter, délivrer.

Son arrivée en Haute-Marne auprès de Nicolas Lacroix, Président du groupe DCI à l'Assemblée des Départements de France s'inscrit dans cette cohérence. Le Département, dit-il, est "la collectivité de proximité" par excellence. Santé, démographie, attractivité, services publics : autant de défis contemporains qu'il aborde sans emphase, mais avec méthode. Ce qui l'attire ici ? Le territoire, bien sûr, mais aussi la personnalité du président et ce qu'il appelle "des politiques audacieuses" et un "courage politique". Simon Esteve a besoin de croire en ce qu'il fait. Il aime les challenges.

Sportif accompli, adepte de triathlon, il quitte volontiers son bureau pour rejoindre le canal ou les petites routes. Courir, nager, pédaler : une hygiène de vie, mais surtout une manière d'habiter un territoire. Le défi sportif n'est jamais loin du défi politique : endurance, tempo, progression.

Au fond, Au fond, Simon Esteve est de ceux qui considèrent que la politique doit se faire, non se commenter. Que les collectivités locales sont des lieux d'innovation institutionnelle. Et que l'État local n'est pas un vestige mais une promesse. Son parcours le dit mieux que n'importe quel discours : les territoires ne sont pas des marges, ils sont les lieux où l'on peut tenir parole.

L'art du conseil territorial par la communication

Matthieu Stievet

Directeur de la communication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Portrait rédigé par : Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements

Acteur territorial de la communication publique et politique depuis près de 30 ans, et directeur de la communication du Conseil départemental du Lot-et-Garonne depuis 2015, Matthieu Stievet incarne ce que la communication territoriale produit de meilleur : une vision stratégique, un sens aigu des équilibres politiques et une capacité rare à installer dans le temps des messages compréhensibles, utiles et structurants.

Formé à la Sorbonne en sciences politiques, sociologie et communication stratégique, il a d'abord rôdé ses armes au cœur des institutions républicaines : Assemblée nationale, Sénat, Ville de Beauvais, Cabinet et Direction de la communication au sein du Conseil général de l'Oise... Autant d'arènes où l'on apprend à ajuster chaque mot, calibrer chaque décision, anticiper chaque conséquence. Ce bagage l'a préparé à la suite : piloter durablement la communication d'un département rural et dynamique, où les enjeux de politiques publiques, d'attractivité, de cohésion sociale et d'image sont plus entremêlés qu'on ne le croit. Chez Matthieu Stievet, la communication n'est pas seulement un métier : c'est une technique d'information au service d'un collectif, une discipline d'ajustement entre ce que le territoire est, ce qu'il fait et ce qu'il aspire à devenir. La marque territoriale y trouve sa place, aux côtés du récit politique, de la dimension institutionnelle, et de la nécessité d'expliquer au citoyen ce que les collectivités accomplissent concrètement.

Au Lot-et-Garonne, ce travail s'inscrit dans le temps long. Le département n'est pas un territoire pressé : il se construit par strates, par alliances, par projets, par politiques publiques. Il demande du tact, et on pourrait dire que Matthieu Stievet en a le sens – tact politique, tact social, tact éditorial. Les communicants territoriaux, les vrais, ne se mesurent jamais au nombre de posts publiés, mais à la cohérence qu'ils installent.

Il y a chez lui une manière sobre d'assurer la continuité, sans renoncer à la modernité. Il sait que les collectivités locales ne sont pas des marques commerciales : elles sont des institutions qui veillent, qui protègent, qui aménagent et qui portent un récit national très ancien. Ce métier-là appelle l'expérience, la patience et une loyauté au territoire qui ne s'achète pas.

Dans un paysage territorial en mutation — recompositions politiques, attentes citoyennes nouvelles, injonctions à l'attractivité — Matthieu Stievet appartient à cette génération d'opérationnels qui ont compris que la communication n'est pas la mousse du politique, mais l'un de ses outils de stabilité.

Derrière les stratégies, il y a le Lot-et-Garonne. Il y a aussi un professionnel qui, sans bruit, fait tourner la machine.



Artisans du sens : ces communicants qui façonnent les territoires

Laurent Tissot

Directeur de la communication et de l'attractivité
du Conseil départemental de l'Ain

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements



Laurent Tissot fait partie de ces figures discrètes mais incontestables du paysage territorial : un directeur de la communication qui tient le cap depuis 2017 au Département de l'Ain et cela fait presque 30 qu'il opère au sein de la collectivité — une longévité rarissime dans un métier où l'on change souvent de périmètre au gré des cycles politiques et des réorganisations institutionnelles. Cette stabilité n'a rien de routinier : elle témoigne d'un ancrage territorial profond, d'une compréhension fine du fonctionnement public et d'une capacité à penser dans le temps long, loin des effets de mode.

Être dircom depuis plus de 10 ans, c'est traverser toutes les transformations du métier : du papier au digital, de la presse aux réseaux sociaux, du marketing institutionnel à l'attractivité territoriale, de la communication descendante à la participation citoyenne, des crises locales aux récits collectifs. Laurent Tissot a accompagné ce mouvement en gardant la cohérence stratégique et l'exigence éditoriale comme ligne de conduite.

Pour l'Ain, son rôle a été structurant : cultiver une identité territoriale affirmée, valoriser les savoir-faire locaux, rendre visibles les politiques publiques sans artifices, et travailler l'attractivité avec sérieux plutôt qu'avec slogans. Son approche s'est toujours inscrite au service du territoire, de son image et de ses habitants, avec ce mélange subtil de précision technique, de sens institutionnel et de créativité maîtrisée.

À l'heure où les départements réaffirment leur rôle dans la cohésion sociale, l'économie et l'aménagement, il est utile de rappeler que la communication publique ne se limite ni aux affiches ni aux posts : elle façonne le récit territorial, installe une crédibilité et fédère. De ce point de vue, Laurent Tissot est l'un de ces artisans du sens dont le travail, parfois invisible, participe pourtant à la solidité et à la modernité d'un territoire.

La force tranquille des équilibres stratégiques

Lilian Eudier

Responsable des affaires publiques du Groupe Safran

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements

Lilian Eudier appartient à cette nouvelle génération de profils hybrides qui brouillent les frontières entre diplomatie économique, affaires publiques et stratégie industrielle. Passé par Sciences Po Aix, façonné par la géostratégie, les questions de défense et de sécurité internationale, il a très vite trouvé son terrain de jeu : l'interface entre l'État, les industriels et les grands enjeux souverains.

GICAT d'abord, Safran ensuite : deux mondes exigeants où la relation institutionnelle ne se limite jamais au networking, mais engage des intérêts économiques, technologiques et politiques majeurs. Chez Safran, Lilian Eudier œuvre là où se construisent les équilibres subtils du secteur : relations institutionnelles, compréhension fine des acteurs, tempo du politique, anticipation des scénarios... Il évolue avec méthode, précision et sens du collectif.

Sa singularité tient aussi à un second terrain, plus inattendu mais tout aussi révélateur : le sport. Athlète de haut niveau, il affiche la discipline, la patience et l'endurance qui font la différence dans les milieux de souveraineté. Courir apprend à respirer avant de décider, à temporiser avant de foncer, à accélérer au bon moment. Chez lui, cette logique irrigue le professionnel : pas de bruit, pas d'arrogance, mais une constance et une capacité à performer dans la durée.

On retient enfin son style : calme, structuré, précis, avec un sens aigu des alliances et des jeux d'acteurs. Lilian Eudier ne cherche pas la posture, il cherche l'efficacité. Il comprend le tempo institutionnel, sait quand s'exprimer, sait quand écouter, sait surtout quand laisser les faits parler.

Le portrait qui se dessine est celui d'un homme en montée, discret mais stratégique, sportif mais politique, méthodique mais passionné. Un profil qui s'inscrit dans l'avenir — celui d'un capital humain capable de penser souveraineté, d'agir vite, et de tenir la distance.

On pourrait dire qu'il incarne cette France qui continue de courir, sans bruit, mais avec direction.



Une vie consacrée à la République

Christiane Ayache

Directrice Conseil – Spécialiste de l’Outre-mer

Portrait rédigé par Jean-Philippe Delbonnel, Rédacteur en Chef du Journal des Départements



Certaines carrières traversent les territoires. D’autres traversent les institutions. Rares sont celles qui traversent les deux avec autant de constance et de maîtrise. Celle de Christiane Ayache appartient à cette dernière catégorie. Depuis plus de trente-cinq ans, elle travaille au cœur de l’action publique, dans ces zones où les décisions prennent corps, où les politiques deviennent concrètes, où la République cesse d’être une idée pour devenir un service rendu.

Sous-préfet aux Andelys puis à Trinité, secrétaire générale pour les affaires régionales en Limousin, collaborant ensuite auprès du préfet Auvergne-Rhône-Alpes, Christiane Ayache s’est formée dans l’État le plus opérationnel : celui qui arbitre, coordonne, installe les politiques publiques et prend soin des équilibres républicains. Ce passage forge une culture de la décision, du tempo et des responsabilités.

Puis vient le temps des collectivités. Directeur général à Argenteuil, Saint-Martin puis en Corrèze, elle bascule dans un autre rythme : celui où l’État ne supervise plus mais fabrique, finance, aménage, où chaque choix se mesure à l’habitant, à l’infrastructure, au service social ou éducatif. Plus récemment, son engagement à Mayotte — d’abord comme directrice générale de la collectivité unique, puis aujourd’hui comme conseillère spéciale du président du Département — illustre mieux qu’aucun discours ce que signifie « servir la République ».

Car à Mayotte, tout est essentiel : la population, la jeunesse, la pression démographique, la sécurité, la santé, l’éducation, et surtout l’exigence de bâtir un territoire encore en maturation institutionnelle.

On ne traverse pas ces fonctions par hasard. On y tient par rigueur, loyauté institutionnelle et sens de l’intérêt général. On y reste par conviction. Christiane Ayache n’a jamais cherché la lumière ; elle a préféré les rouages, les arbitrages, les équipes, le réel. C’est souvent là que se joue la qualité de l’action publique.

« Une vie consacrée à la République » n’est pas une formule ; c’est ce que disent les faits.

C’est ce que racontent les territoires qu’elle a structurés, les crises qu’elle a accompagnées, les élus qu’elle a conseillés, les administrations qu’elle a fait tenir et avancer.

Dans un pays où la défiance interdit trop souvent de reconnaître le mérite, il importe aussi de rappeler que la République tient grâce à des femmes comme Christiane Ayache : discrètes, exigeantes, et animées d’une certitude sobre — faire fonctionner l’État pour qu’il serve, protège et prépare l’avenir.

C’est donc tout naturellement, que Christiane Ayache choisit de poursuivre autrement son engagement auprès de Quadra consultants, cabinet de conseils en recrutement depuis le 5 janvier 2026 en tant que directrice conseil spécialiste de l’outre mer. Elle pourra ainsi continuer à conseiller efficacement les exécutifs locaux pour créer les meilleures équipes dirigeantes ultramarines.

La Cathédrale Saint-Nazaire à Carcassonne

Au cœur de la cité médiévale de Carcassonne, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, se dresse la Cathédrale Saint-Nazaire. Moins célèbre que les fortifications qui l'entourent, elle n'en demeure pas moins un symbole profond de foi et d'histoire. Plus qu'un monument, elle incarne le lien entre le sacré et la vie quotidienne des habitants, témoin silencieux des siècles qui ont façonné le Languedoc.

Histoire et architecture

Fondée au XI^e siècle et profondément remaniée au XIII^e et XIV^e siècles, la cathédrale Saint-Nazaire combine style roman et gothique méridional. Ses voûtes élégantes et son chevet rayonnant témoignent de l'art du gothique languedocien, tout en intégrant des éléments romans plus anciens. Les vitraux modernes, réalisés au XX^e siècle, racontent l'histoire religieuse de Carcassonne et rendent hommage aux grandes figures de la région. L'édifice est dédié à Saint Nazaire, martyr chrétien, et reste un lieu de culte central pour la communauté.

Anecdotes et faits marquants

La cathédrale a traversé les guerres de religion et les troubles médiévaux, échappant de peu à la destruction. Une anecdote remarquable : l'édifice possède un orgue historique qui a survécu aux siècles, et dont les notes continuent d'enchanter les visiteurs et fidèles lors des offices et concerts. Son clocher, bien que discret comparé aux remparts, sert depuis toujours de repère pour les habitants et les pèlerins.

Héritage et mémoire

Aujourd'hui, Saint-Nazaire est à la fois lieu de culte et attraction patrimoniale. Les visiteurs découvrent non seulement l'élégance du gothique méridional, mais aussi la richesse de l'histoire religieuse de la région. Elle incarne la mémoire collective de Carcassonne, rappelant que derrière chaque pierre se cache un témoignage de foi, de résistance et de continuité culturelle.

Chronique rédigée par Jean-Philippe Delbonnel

Logement et mobilité : les angles morts de l'emploi en Gironde

La Gironde recrute, innove et attire. Mais derrière ce dynamisme économique, une réalité plus contrastée s'impose : pour une part croissante des habitants, accéder à l'emploi dépend d'abord de la capacité à se loger et à se déplacer. Deux conditions devenues, pour beaucoup, des obstacles. Une enquête récente met en lumière l'ampleur de ces freins et alimente une mobilisation collective inédite pour y répondre.

Territoire en pleine croissance démographique et économique, la Gironde bénéficie d'une attractivité reconnue. Pourtant, cette dynamique masque des fragilités structurelles de plus en plus visibles. Selon l'enquête menée auprès de 600 Girondins, le logement apparaît comme le premier frein à l'emploi, devant le manque d'opportunités professionnelles : un tiers des habitants le considère aujourd'hui comme un obstacle direct. Par ailleurs, 31 % déclarent avoir déjà renoncé à une opportunité professionnelle en raison de difficultés de transport.

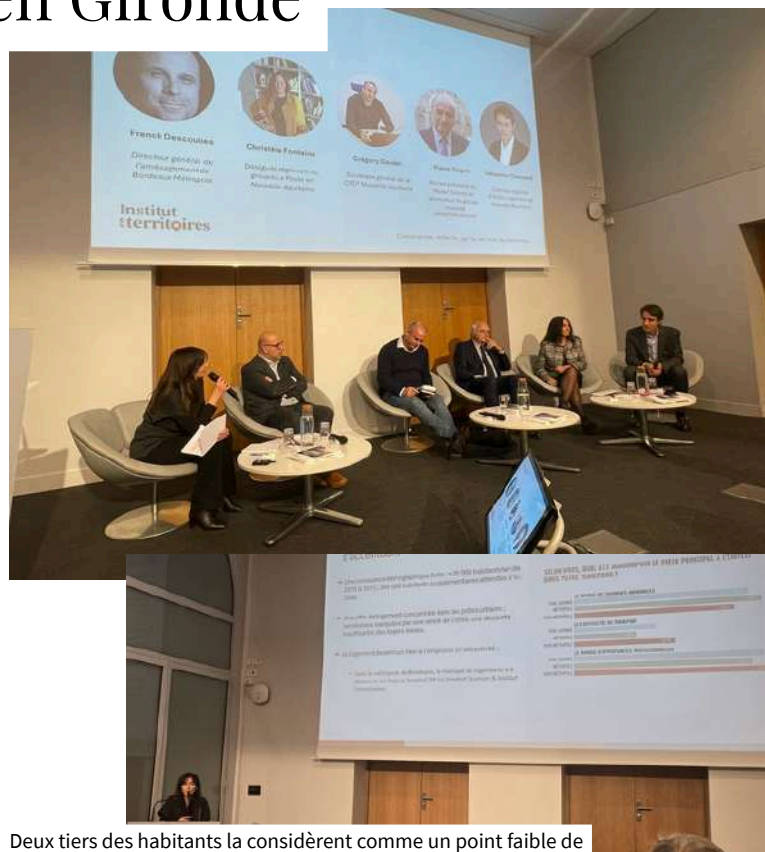
Le logement apparaît comme la principale zone de tension. Plus de la moitié des Girondins jugent la situation insatisfaisante, notamment en dehors de la métropole bordelaise. Pour près d'un habitant sur deux, trouver un logement adapté n'est plus une étape du parcours résidentiel, mais un obstacle en soi. La pression est particulièrement forte chez les jeunes : 80 % des 18-29 ans et 62 % des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés importantes. À cela s'ajoute un constat quasi unanime sur le niveau des loyers, jugés trop élevés, voire inaccessibles, par neuf habitants sur dix.

À mesure que la Gironde attire, elle exclut aussi, silencieusement, ceux qui ne peuvent ni se loger ni se déplacer.

Face à ce constat, les acteurs réunis dans le cadre de la démarche collective appellent à un changement d'échelle. L'enjeu n'est plus seulement de construire, mais de produire plus et mieux. Concentrer l'effort dans les secteurs déjà urbanisés, bien desservis et proches des bassins d'emploi apparaît comme une priorité.

Densification raisonnée, mobilisation du foncier disponible, surélévation ou requalification des espaces existants figurent parmi les leviers identifiés. Une orientation qui rencontre un écho favorable : près de deux tiers des Girondins se disent prêts à accepter des projets de densification à proximité de leur lieu de vie.

La mobilité constitue l'autre grand verrou de l'accès à l'emploi.



Deux tiers des habitants la considèrent comme un point faible de leur territoire. Hors métropole, la dépendance à la voiture reste massive, faute d'alternatives crédibles. En zone urbaine, la congestion routière, notamment autour de la rocade bordelaise, s'est accentuée ces dernières années. Ces contraintes pèsent directement sur l'accès au travail, touchant plus durement les étudiants, les demandeurs d'emploi et les catégories populaires.

Pour répondre à ces déséquilibres, le rapport souligne la nécessité d'une meilleure organisation des flux et d'une coordination renforcée entre les autorités de transport. Le Service Express Régional Métropolitain (SERM) est identifié comme un levier structurant, en s'appuyant sur les lignes ferroviaires existantes pour offrir une desserte plus fréquente, plus lisible et mieux connectée aux autres modes de déplacement. Objectif : réduire les temps de trajet, limiter l'usage contraint de la voiture et renforcer l'équité territoriale.

Au-delà des solutions techniques, un message s'impose : logement, mobilité, emploi et aménagement ne peuvent plus être pensés séparément. Les acteurs mobilisés appellent à une gouvernance plus transversale, capable de dépasser les logiques sectorielles. Car sans logement accessible ni mobilité efficace, le dynamisme économique de la Gironde risque de se heurter durablement à ses propres limites — au prix, cette fois, de fractures sociales et territoriales plus profondes.





La Chronique Santé : Grève des soignants la présidente du syndicat des internes répond à nos questions.

PRÉSENTÉE PAR ALEXANDRE CHÉROUX

■ L'ISNI en quelques mots

L'ISNI, l'Inter Syndicat National des Internes, est la principale organisation représentant les 39 000 internes en médecine de France. Depuis sa création, elle défend les intérêts des jeunes médecins au sein des hôpitaux et des facultés, en veillant à leurs conditions de travail, leur formation et leur insertion professionnelle. L'ISNI joue également un rôle de conseil et d'alerte auprès des pouvoirs publics sur les enjeux liés à l'accès aux soins et à l'organisation du système de santé.

■ Contexte de la grève

Du 5 au 15 janvier 2026, médecins libéraux, étudiants, internes et jeunes praticiens se sont mobilisés dans le cadre d'une grève nationale. Ce mouvement visait à contester plusieurs mesures du PLFSS 2026, adoptées fin décembre 2025, jugées restrictives pour l'exercice médical. Les professionnels ont critiqué la possibilité pour l'Assurance maladie de modifier certains tarifs sans concertation, le renforcement des contrôles sur prescriptions et arrêts de travail, ainsi que des dispositions perçues comme limitant la liberté d'installation. Cette mobilisation reflète également un malaise plus global du système de santé, marqué par la charge administrative, les contraintes réglementaires et la dégradation des conditions d'exercice, touchant en premier lieu les zones sous-dotées déjà fragilisées pour l'accès aux soins.

Interview de Mélanie Debarreix, présidente de l'ISNI

Le point de vue de l'ISNI

« À travers les mesures envisagées et votées par le gouvernement, on constate une réelle atteinte des libertés des soignants. Les restrictions imposées sur les médecins du secteur 2 et la suppression de certains remboursements provoqueraient la fermeture de nombreux cabinets. Résultat : moins de soignants disponibles et des zones déjà sous-denses qui se retrouvent encore plus en difficulté. Les territoires les plus fragiles seront les premiers impactés », explique-t-elle.

Pourquoi cette grève ?

Pour l'ISNI, la grève traduit un *ras-le-bol* général.

Le système de santé est à bout de souffle et le gouvernement multiplie les actions législatives qui pénalisent à la fois les soignants et l'accès aux soins des patients, avec le PLFSS, PPL Garot et PPL Mouiller. « Les médecins se retrouvent à devoir gérer des urgences constantes tout en voyant leur liberté d'exercice se réduire. Cette mobilisation n'est pas politique : elle est le signe d'une profession qui ne peut plus fonctionner correctement », souligne Mélanie Debarreix.

Les conditions des internes

Les internes, qui représentent 40 % des effectifs dans les CHU et assurent 70 % des prescriptions médicales, subissent une pression énorme. « Ils portent les hôpitaux à bout de bras, sans accompagnement suffisant. Chaque année, 66 % d'entre eux déclarent un burn-out et il y a 1 suicide tous les 18 jours. Nous formons aujourd'hui une génération de soignants épuisés », alerte la présidente de l'ISNI.

« Avec ces nouvelles restrictions, de nombreux cabinets ferment partout en France, et ce sont les zones sous-dotées qui seront les premières impactées. »

Quelles solutions préconisez-vous ?

Pour l'ISNI, le gouvernement privilégie encore les chiffres et les tableaux Excel plutôt que d'écouter les professionnels et leurs expériences du terrain. « Notre parole n'est pas entendue. La profession et la société évoluent, mais le système de santé et les politiques restent figés », déplore Mélanie Debarreix. Selon elle, il est urgent d'écouter les soignants et les internes, de rendre les territoires attractifs et de proposer des solutions humaines et concrètes. Cela passe notamment par des dispositifs qui permettent aux jeunes médecins de découvrir un territoire, d'avoir un accompagnement adapté et des conditions d'exercice sécurisées, afin de favoriser leur installation durable dans les zones sous-dotées.



VISITE - DÉGUSTATION - VENTE

Entrez dans notre univers, à 3km du Château de Chambord

UN PROJET ? UNE ENVIE ? CONTACTEZ-NOUS !

Nous pouvons créer ensemble, sur mesure, des cadeaux qui raviront vos papilles grâce à notre large gamme de produits uniques remplis de saveurs !



UNE IDÉE DE SORTIE ?

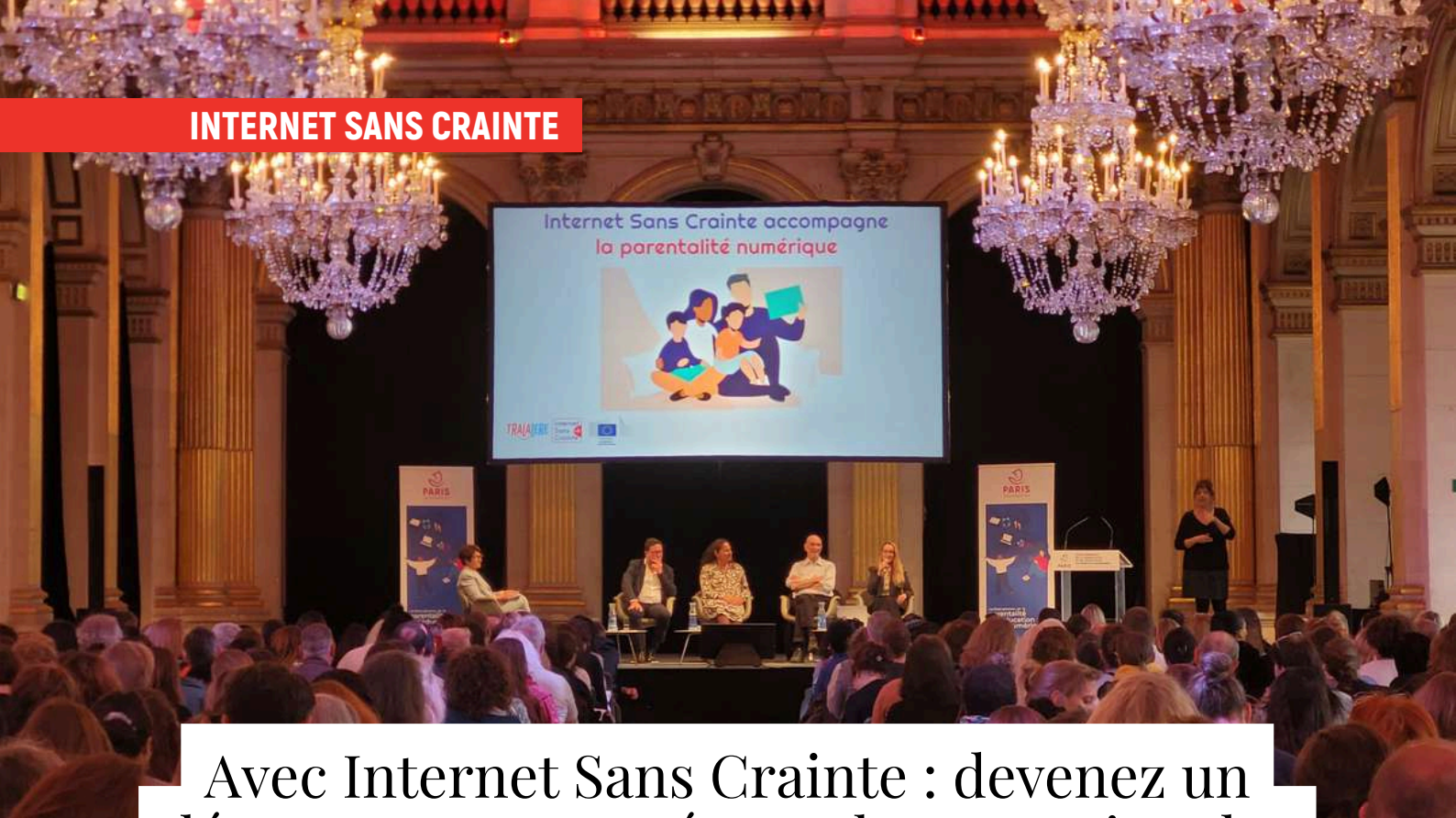
Pour vos séminaires et vos sorties, n'attendez plus, plongez au coeur de l'histoire du célèbre Palet Solognot grâce à notre salle de réception et à notre visite gourmande !

reservations@biscuiteriedechambord.fr

30 BIS ROUTE DE CHAMBORD - 41250 MASLIVES - 02 54 81 60 97

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.BISCUITERIEDECHAMBORD.FR



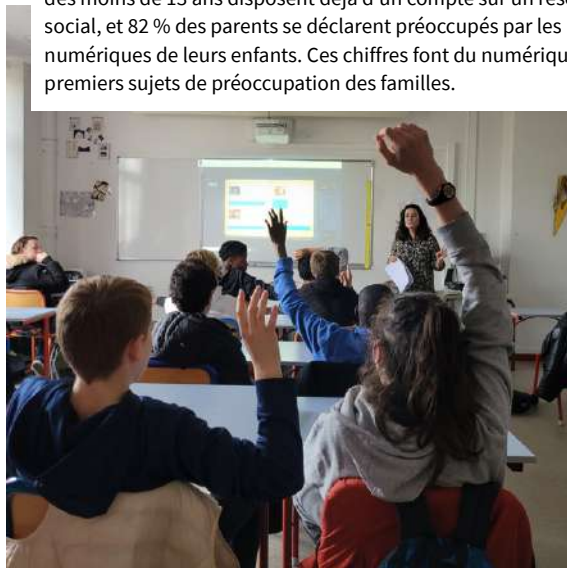
Avec Internet Sans Crainte : devenez un département engagé pour la protection des jeunes en ligne

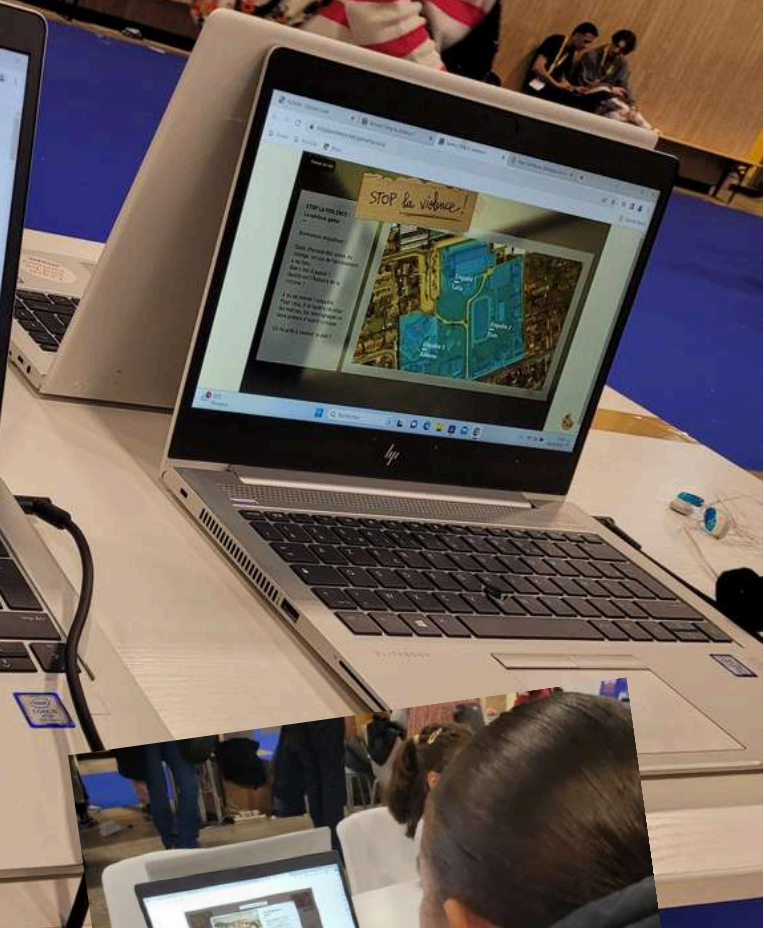


Face à la généralisation des usages numériques, les départements ont un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement des jeunes et des familles. Internet Sans Crainte, programme national de sensibilisation au numérique, accompagne depuis plus de 18 ans les politiques publiques en matière de prévention, de protection des mineurs et de soutien à la parentalité numérique.

Opéré par Tralalere pour la Commission européenne, Internet Sans Crainte s'appuie sur une expertise reconnue : chaque année, plus de 1,2 million de jeunes sont sensibilisés, plus de 10 000 professionnels de l'éducation sont formés et plus de 50 000 familles accompagnées sur l'ensemble du territoire. Le programme travaille étroitement avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, de l'Intérieur et de la Famille, notamment sur les enjeux de cyberharcèlement, de régulation des usages et d'accompagnement des parents. Internet Sans Crainte est également l'organisateur en France du Safer Internet Day, journée mondiale inscrite à l'agenda scolaire et mobilisant chaque année un large écosystème éducatif.

Les constats sont clairs : 98 % des 8-11 ans ont accès à un écran à domicile, un enfant sur deux est confronté aux cyberviolences, 63 % des moins de 13 ans disposent déjà d'un compte sur un réseau social, et 82 % des parents se déclarent préoccupés par les usages numériques de leurs enfants. Ces chiffres font du numérique l'un des premiers sujets de préoccupation des familles.



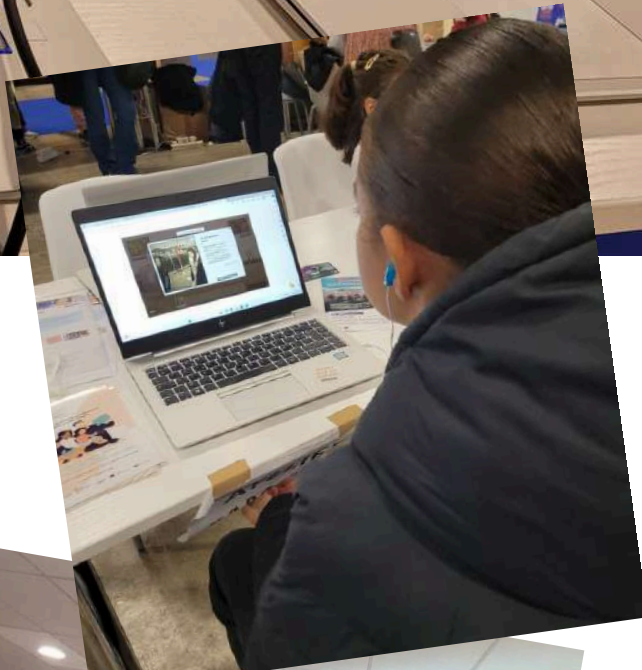


Pour répondre à ces enjeux, Internet Sans Crainte propose aux départements de devenir **territoires Internet Sans Crainte**, grâce à une offre clé en main fondée sur la prévention, la formation et l'accompagnement. Cette démarche permet d'outiller durablement les collectivités, de former les professionnels au contact des jeunes, d'accompagner les publics et de fédérer l'ensemble des acteurs locaux.

L'offre comprend une plateforme éducative dédiée aux collèves, reliée à l'ENT, proposant des ressources pédagogiques tout au long de l'année pour les élèves, les équipes éducatives et les familles. Les thématiques abordées couvrent l'ensemble des enjeux du numérique : questionner son rapport aux écrans, bien utiliser les réseaux sociaux, prévenir et agir face au cyberharcèlement, décrypter l'information en ligne, comprendre l'intelligence artificielle, adopter un comportement de citoyen numérique responsable et accompagner la parentalité numérique. Des formations pour les professionnels, des diagnostics territoriaux, des ateliers pour les élèves et des conférences et webinaires pour les parents complètent cette offre.

Enfin, Internet Sans Crainte accompagne les départements dans la mobilisation de leur territoire à travers de grands temps forts nationaux de la sensibilisation tels que le Safer Internet Day, la journée Non au harcèlement ou la Semaine de la parentalité.

Face aux enjeux du numérique, les familles attendent des réponses concrètes. Internet Sans Crainte accompagne les départements qui souhaitent agir. Rejoignez le réseau des territoires Internet Sans Crainte et engagez dès aujourd'hui une démarche ambitieuse et pérenne au service des collégiens et des familles.



Le Jura réinvente l'accès aux soins, le cabinet médical éphémère qui change la donne

Face à la désertification médicale qui touche de nombreux territoires ruraux, le Département du Jura a fait le choix d'agir avec rapidité et audace. En inaugurant, le 1er avril 2025, un cabinet médical éphémère à Val Suran, le Département a posé les bases d'un modèle inédit, souple et immédiatement opérationnel. Plébiscité par les habitants et salué par les institutions de santé, ce dispositif a retenu l'attention du jury, qui lui décerne cette année un D d'Or de la Santé. Une distinction qui récompense à la fois l'innovation, l'efficacité et la capacité d'un territoire à protéger ses habitants, même dans un domaine qui ne relève pas directement de sa compétence.

Répondre à une urgence : recréer un accès aux soins là où il n'y en a plus

Dans certaines zones du Jura, le départ d'un médecin plonge immédiatement des milliers d'habitants dans un vide médical total. Le constat est alarmant : plus de 40 % des médecins libéraux du département ont plus de 55 ans, et les successions restent difficiles. C'est dans ce contexte que le Conseil départemental, en lien avec l'Ordre des médecins, l'ARS, la CPAM et la commune de Val Suran, a choisi de réagir.

Le principe du cabinet éphémère est simple et redoutablement efficace. Il s'agit de mettre à disposition un cabinet complet et fonctionnel dans les zones dépourvues de praticiens, en mobilisant des médecins vacataires—jeunes, retraités ou en transition professionnelle—directement rémunérés par le Département. La coordination entre les institutions permet une mise en œuvre rapide et sans lourdeur administrative. Ce dispositif assure une continuité immédiate du suivi médical, évite les ruptures de soins et limite le recours massif aux urgences.

Val Suran : un laboratoire de proximité au service des habitants

Le premier cabinet éphémère a été installé à Val Suran, commune jusque-là totalement dépourvue de médecin. Trois praticiens s'y relaient désormais pour assurer des consultations régulières, redonnant aux habitants un accès médical essentiel et une forme de sécurité sanitaire retrouvée.



Cette présence, même temporaire, recrée du lien, maintient la confiance envers le système de santé et prépare l'arrivée d'un praticien pérenne.

Le projet a été pensé pour être répliquable, activable partout où se manifeste une carence médicale, et toujours en respectant la médecine libérale existante : le dispositif n'intervient que dans les zones totalement dépourvues de médecins.

Un geste politique fort dans un domaine non obligatoire

Si la santé n'est pas une compétence obligatoire des Départements, le Jura a décidé d'agir. Pour les élus, impossible de rester spectateurs alors que l'accès aux soins devient un facteur d'inégalité territoriale.

Le Président du Département, G r me Fassenet, rappelle que l'accompagnement des habitants, notamment en mati re d'autonomie et de politiques sociales, ne peut  tre dissoci  d'un lien solide avec la m decine de ville.

Ce choix politique t moigne d'un sens aigu de la responsabilit  territoriale : l  o  l' tat et les structures classiques ne suffisent plus, le D partement prend le relais pour garantir un acc s  quitable aux soins, au nom de la proximit  et de l' galit  des chances dans les territoires ruraux.

Un dispositif salu  pour son efficacit , sa r activit  et sa simplicit 

L'une des forces du cabinet  ph m re est sa capacit     tre mis en place rapidement, gr ce   une coordination exemplaire entre les partenaires. Les habitants de Val Suran ont accueilli cette initiative avec soulagement et enthousiasme, voyant enfin revenir une offre de soins de proximit . Pour le jury, cette r activit  exceptionnelle et l'impact imm diat du dispositif en font un mod le inspirant pour d'autres territoires confront s aux m mes difficult s.

Une solution transitoire pour pr parer l'installation d'un m decin : 1 500 patients accueillis depuis son ouverture

Le Cabinet  ph m re n'a pas vocation   remplacer les praticiens sur le long terme.

Il doit  tre un trait d'union vers une solution p renne, en maintenant un suivi m dical continu le temps qu'un nouveau m decin s'installe.

A Val Suran, le Cabinet m dical  ph m re a trouv  son public puisqu'il enregistre une belle fr quentation. Apr s sept mois d'activit  depuis le 1er avril, 1500 patients ont  t  accueillis.

Ce mod le novateur pourrait ainsi  tre reproduit dans d'autres zones rurales,   la fois dans le Jura et au-del , dans une logique de coop ration interterritoriale.

En cr ant un cabinet m dical  ph m re, le D partement du Jura d montre qu'il est possible de repenser les politiques publiques locales pour r pondre aux urgences les plus critiques.   la crois e de l'innovation, de la solidarit  et du courage politique, cette initiative apporte une r ponse concr te   la crise des d serts m dicaux et ouvre la voie   de nouvelles formes d'action territoriale. L'attribution du D d'Or de la Sant  vient consacrer un projet exemplaire, capable d'inspirer de nombreux autres territoires confront s aux m mes enjeux.



L'accueil familial MonSenior : bilan et perspectives d'une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

L'année 2025 marque un tournant pour MonSenior. Dans un contexte de vieillissement accéléré de la population et de fortes tensions sur les solutions d'hébergement, l'accueil familial s'impose comme une réponse complémentaire, humaine et territoriale entre le domicile individuel et l'EHPAD. Cette année a confirmé la pertinence du modèle porté par MonSenior et son inscription durable aux côtés des Conseils départementaux et des acteurs du logement social.



Un modèle innovant au service des territoires

La singularité de MonSenior repose sur le développement de maisons d'accueil familial à taille humaine, au sein desquelles vivent un accueillant familial professionnel, agréé par le Département, sa famille et trois personnes âgées. Ce cadre de vie permet un accompagnement continu, sécurisant et profondément ancré dans le quotidien, favorisant le lien social, la stimulation et la qualité de vie.

MonSenior intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur : conception et aménagement des habitats, gestion des lieux de vie, accompagnement social des accueillants familiaux, coordination avec les partenaires médico-sociaux. Cette approche intégrée positionne l'entreprise comme un tiers de confiance pour les Départements et comme un catalyseur d'innovation en faveur de l'accueil familial, contribuant à structurer et à valoriser cette solution appelée à se développer fortement.

Une année de déploiement et de consolidation

En 2025, MonSenior est passé de 2 à 11 hameaux ouverts, représentant 33 maisons d'accueil familial et près de 100 places d'hébergement. Initialement implanté dans l'Ain, le modèle s'est déployé vers plusieurs départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en préparant son essaimage vers d'autres régions comme la Bourgogne-Franche-Comté et la Nouvelle-Aquitaine.

Au-delà des indicateurs de développement, plus d'une centaine de séjours ont été organisés, à l'origine de belles histoires de vie.

« Vivre chez soi, l'isolement et l'insécurité en moins » tels sont les bienfaits de cette solution plébiscitée par les Français.

Marthe a 95 ans, elle a ressenti un profond sentiment d'isolement. Après plusieurs séjours temporaires, Marthe a recherché plus de sécurité et de lien social au quotidien.

Elle a alors décidé d'intégrer une maison MonSenior de manière pérenne. *"Lorsque j'étais chez moi, je supportais mal la solitude. Ici, il y a toujours quelqu'un avec qui papoter, je ne suis plus seule."* - Marthe

À 86 ans, Robert a trouvé un nouveau lieu de vie dans une maison d'accueil familial située à 5 km de chez lui. Après le décès de son épouse et avec l'évolution de sa maladie d'Alzheimer, sa fille a cherché une solution pour lui assurer un accompagnement continu. *"Je suis ravie parce que malgré sa maladie il est dehors, il jardine, il vit quoi ! Pendant quelques années avec ma maman ils ne bougeaient plus, ils avaient restreint leurs interactions sociales notamment à cause de la perte d'autonomie. Là, il est plus sorti en quelques mois qu'en 4 ans."* - Fille de Robert

Ces histoires de vie illustrent concrètement la capacité de l'accueil familial à prévenir l'isolement, à sécuriser les parcours et à redonner une place centrale au lien social, tout en respectant le choix et le rythme des personnes accompagnées.

Poursuivre l'impact

En 2026, MonSenior entend poursuivre le déploiement de son modèle social dans de nouveaux territoires, notamment dans les Pays de la Loire, en Normandie et dans les Hauts-de-France.

Cette trajectoire s'inscrit dans une ambition claire : contribuer à un déploiement national de l'accueil familial d'ici 2027, en partenariat étroit avec les Conseils départementaux et les organismes de logement social.

L'objectif demeure inchangé : renforcer l'impact social de l'accueil familial, valoriser les métiers du prendre soin, développer des solutions de proximité et offrir aux personnes en perte d'autonomie une véritable liberté de choix. À travers cette démarche, MonSenior souhaite continuer à participer activement aux transformations attendues des politiques du Grand Âge, au service des territoires et de leurs habitants.





© Philippe FRUTIER-ALTIMAGE

Veolia : un retour au SIA 2026 pour répondre aux défis de l'eau et de l'agriculture

Un rendez-vous incontournable pour les territoires

Le Salon international de l'agriculture (SIA) 2026, qui se tiendra du 21 février au 1^{er} mars à Paris, marquera le retour de Veolia au sein de cet événement emblématique. Ce rendez-vous, véritable carrefour des élus locaux, des agriculteurs et des décideurs publics, sera l'occasion pour Veolia de présenter ses solutions innovantes pour répondre aux défis environnementaux et agricoles.

Dans un contexte de tensions hydriques croissantes, Veolia mettra en avant son expertise en matière de gestion durable des ressources, notamment à travers la **Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)**, une technologie clé pour sécuriser l'avenir de l'agriculture française. Ce retour au SIA s'inscrit dans une démarche stratégique visant à renforcer le dialogue avec les collectivités et les acteurs du monde agricole, tout en valorisant des solutions concrètes et éprouvées. À cette occasion, Veolia lancera officiellement l'initiative "+1 Agriculture", un programme d'innovation collective visant à co-construire des solutions concrètes pour une agriculture durable et résiliente.



© Médiablogue VEOLIA - Christophe Mahini D'Ingenieur

Un stand dédié à l'innovation et à la résilience

Sur son stand (Hall 5.2 Stand D015), Veolia proposera une immersion dans ses solutions phares pour une agriculture durable et résiliente. Les visiteurs pourront découvrir des démonstrations interactives, des études de cas exemplaires et des témoignages d'agriculteurs et de collectivités ayant adopté des approches innovantes. Parmi les thématiques mises en avant :

- **La réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** : Une solution stratégique pour sécuriser les ressources en eau et soutenir les agriculteurs face aux crises hydriques.
- **La méthanisation** : Transformer les biodéchets en énergie locale et en fertilisants organiques.
- **Les fertilisants durables issus des déchets organiques** : valoriser les ressources locales pour régénérer les sols, décarboner l'agriculture et renforcer la souveraineté alimentaire.
- **Les boucles circulaires territoriales** : Intégrer eau, énergie, sol et alimentation dans des systèmes durables et résilients.

La REUT : une réponse aux défis de l'eau

Un contexte de crise hydrique

La France traverse une période de rareté hydrique sans précédent. Selon une étude récente de l'Institut Terram, certaines régions pourraient perdre jusqu'à **40 % de leur disponibilité en eau estivale d'ici 2050**. Les Pyrénées-Orientales, l'Aude et le Grand Narbonne figurent parmi les territoires les plus touchés, avec des impacts majeurs sur l'agriculture, notamment la viticulture, un pilier économique et culturel de ces régions.

Face à cette situation, la REUT s'impose comme une solution stratégique pour répondre aux besoins des agriculteurs tout en préservant les ressources naturelles. En réutilisant les eaux usées traitées pour l'irrigation, cette technologie permet de réduire les prélèvements en eau douce, de valoriser les nutriments présents dans les eaux usées et d'améliorer la fertilité des sols.

Des projets concrets

Veolia présentera au SIA 2026 des exemples concrets de projets de REUT déjà en place :

- **Argelès-sur-Mer** : D'ici 2026, **1,3 million de m³** d'eaux usées traitées irrigueront **700 hectares** de vergers et de cultures, soit l'équivalent de **cinq mois de consommation d'eau potable** pour la commune.
- **Narbonne** : **80 hectares de vignobles** sont déjà irrigués avec de l'eau recyclée, économisant **61 000 m³** d'eau potable chaque année, tout en produisant des amendements organiques pour enrichir les sols.

Ces initiatives démontrent la faisabilité technique et la pertinence environnementale de la REUT, même dans des contextes de forte concurrence entre usages (agriculture, tourisme, habitat, préservation des milieux naturels).

Un enjeu pour les collectivités et les élus locaux

Pour les élus locaux, la REUT représente une opportunité unique de renforcer la résilience de leurs territoires face aux crises hydriques. En intégrant cette solution dans des boucles circulaires territoriales, les collectivités peuvent non seulement sécuriser les rendements agricoles, mais aussi valoriser les ressources locales et répondre aux attentes des citoyens.

Cependant, des défis subsistent :

- **Acceptation sociale** : Plus de 50 % des agriculteurs expriment encore des doutes sur la sécurité de l'eau recyclée.



© Médiathèque VEOLIA - Christophe Majani D'Ignimbart



© Médiathèque VEOLIA - Alexis Duclos

- **Viabilité économique** : Pour 80 % des agriculteurs, les investissements nécessaires restent un frein majeur.
- **Simplification réglementaire** : Les cadres législatifs doivent évoluer pour encourager l'adoption de la REUT et clarifier son intégration dans les quotas de prélèvement.

Le SIA 2026 sera l'occasion pour Veolia de dialoguer avec les élus et les parties prenantes afin de lever ces freins et de co-construire des solutions adaptées aux spécificités locales.

Un appel aux élus : construire ensemble l'agriculture de demain

Chers élus, le Salon international de l'agriculture 2026 sera bien plus qu'un simple événement : ce sera une opportunité unique de découvrir comment Veolia peut vous accompagner dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour vos territoires.

Rejoignez-nous sur le stand Veolia (Hall 5.2 Stand D015) pour explorer nos solutions, échanger avec nos experts et participer à des ateliers interactifs. Ensemble, relevons les défis de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture durable, et construisons un avenir résilient et respectueux de l'environnement.

L'ESS, INDISPENSABLE POUR RELEVER LES DEFIS ACTUELS : SOUTENONS-LA À LA HAUTEUR DE SON UTILITÉ.

En novembre, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) était mise à l'honneur... et c'est tant mieux ! Le mois de l'ESS était l'occasion de souligner une nouvelle fois un paradoxe : jamais les acteurs de l'ESS n'ont été aussi indispensables à notre société et à notre avenir, et pourtant il n'a jamais été aussi impératif de les soutenir.

L'ESS est tout d'abord une économie vivante de près de 200 000 entreprises ou organisations, qui emploient 2,7 millions de salariés en France. Ses acteurs revêtent des formes multiples, qu'il s'agisse des associations, des mutuelles, des fondations, des coopératives ou des sociétés commerciales, mais tous alimentent une économie à part entière, durable et juste, qui montre le chemin vers ce qui pourrait devenir demain une nouvelle norme.

C'est d'ailleurs le thème qui avait été choisi pour la 7ème édition du Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (le Gsef), qui s'est réuni pour la première fois en France, à Bordeaux, du 29 au 31 octobre dernier : « faire de l'ESS la norme qui réglera l'économie de demain ».

Cette économie singulière, qui cherche à concilier performance économique et utilité sociale, est bien souvent LA solution, dans une société qui ne manque pas d'enjeux sociaux, environnementaux et économiques. En se mobilisant pour remettre l'humain et la solidarité au cœur de leur modèle économique, les acteurs de l'ESS prouvent chaque jour leur efficacité et témoignent de leur capacité à relever les défis d'aujourd'hui, tels que l'inclusion, l'insertion par l'activité économique, la réduction ou valorisation des déchets, la promotion d'une économie du partage, la lutte contre le décrochage scolaire, la transition énergétique des bâtiments... Elles constituent une force d'innovation économique et sociale formidable, capable d'expérimenter et de proposer de nouvelles voies dans les territoires, aux côtés des acteurs économiques « classiques » et des pouvoirs publics.

Alors oui, l'ESS est majeure pour nous tous, aujourd'hui et demain : on ne le répètera jamais assez. Et pourtant...

... Nous devons collectivement être attentifs à soutenir cette économie, essentielle dans le contexte actuel, éminemment contraint et complexe. Car les signaux d'alerte se multiplient. La Cour des comptes souligne ainsi, dans un récent rapport sur les aides à l'ESS, que ce secteur ne perçoit que 7 % des aides publiques aux entreprises, alors qu'il représente 14 % de l'emploi privé.



Pierre Macé

Sylvain Vial

Les financeurs de l'ESS constatent également une baisse des demandes de prêts pour investir, et à l'inverse une hausse des demandes de crédits pour consolider la trésorerie de clients confrontés à des difficultés. Et les représentants de l'ESS, dont l'UDES, alertent sur la montée des plans de licenciement ou des liquidations dans le secteur.

À ne pas suffisamment soutenir l'ESS, nous risquons non seulement d'affaiblir des acteurs porteurs de solutions innovantes, concrètes, locales, pour aujourd'hui et plus encore pour demain, partout en France, mais aussi de briser un puissant accélérateur de transition vers une économie durable et résiliente. Soutenir l'ESS, ce n'est donc pas dépenser, mais investir dans l'avenir ! Investir dans un modèle qui contribue à réduire les fractures et à créer de la cohésion sociale, en proposant des solutions innovantes. En tant que financeur majeur de l'ESS, chez Caisse d'Épargne, nous en sommes pleinement convaincus. Soutenons alors celles et ceux qui incarnent et portent un modèle économique vertueux, réellement responsable, à la fois créateur de valeur et de solidarité.

Pierre Macé, directeur général de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne
Sylvain Vial, directeur du développement Caisse d'Épargne





Être utile aux projets utiles.

La banque experte de l'économie Sociale et Solidaire,
aussi proche de vous que de vos valeurs.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.



UN PARLEMENT, POUR QUOI FAIRE ?

C'est le titre d'un intéressant ouvrage, l'un des livres de chevet des étudiants de Sciences-Po dans les années 70-80, publié en 1967, par André Chandernagor, aux éditions Gallimard.

Cet homme d'État, qui fut Premier Président de la Cour des Comptes (1983-1990), à la fin d'une carrière politique longue et riche au service de la Creuse et du Limousin¹, était un social-démocrate, proche de Guy Mollet, puis de Pierre Mauroy, très hostile à l'alliance des socialistes avec les communistes, ce qui a nui, évidemment, à ses relations avec François Mitterrand.

Très opposé à la conception qu'avait le général de Gaulle du rôle du Parlement, d'où la rédaction de l'ouvrage précité, André Chandernagor n'était pourtant pas sectaire, comme en témoigne la rédaction en 1977, sous forme d'un « Face à face », avec le très gaulliste Alexandre Sanguinetti, de « Réformer la démocratie », aux éditions Balland.

Aujourd'hui, le nom de celui qui s'est éteint en Creuse, en novembre 2025, à l'âge de 104 ans, n'est plus à vrai dire connu à l'extérieur de son département d'élection, qu'à travers sa fille Françoise, membre de l'Académie Goncourt, l'un de nos plus brillants écrivains contemporains.

L'objet de ma tribune de ce mois est de rendre hommage à André Chandernagor et à la qualité de son analyse politique.

Certes, les circonstances ne sont pas les mêmes en 2026 qu'en 1967, le contraste étant aujourd'hui abyssal entre l'omnipotence d'alors, face à un parlement muselé, du général de Gaulle et l'impopularité d'aujourd'hui du président Macron, condamné à louvoyer face à une représentation nationale, criarde, divisée et impuissante.

Chacun aujourd'hui compte les jours qui nous séparent de l'élection présidentielle du printemps 2027, certains, motion de censure après motion de censure, s'efforçant de provoquer la chute de Sébastien Lecornu, troisième Premier ministre nommé par le Chef de l'État suite à la calamiteuse dissolution de l'Assemblée Nationale du 9 juin 2024.

Que de temps perdu et que de concessions faites pour éviter la censure, et ce au détriment de l'équilibre de nos comptes ! Retour en arrière sur la réforme pourtant indispensable de nos régimes de retraites, incapacité de faire des économies et taxation supplémentaire des grandes entreprises pour tenter de boucher les trous, ...

Les optimistes tentent de se rassurer en s'imaginant que nous traversons seulement une mauvaise passe et que suite à l'élection présidentielle de 2027, nous retrouverons une Assemblée Nationale disposant d'une vraie majorité, stable et cohérente.

Rien pourtant n'est moins certain. Le risque est grand, en effet, que les députés qui seront élus en juin 2027, au lendemain de l'élection présidentielle, soient aussi divisés qu'aujourd'hui.

Que faire, dès lors, pour échapper à ce scénario catastrophe ? Modifier le mode de scrutin, en adoptant de nouvelles règles, inspirées du scrutin municipal proportionnel à deux tours, avec prime majoritaire ? Cela semblerait une option raisonnable.

Encore, faudrait-il disposer pour cela d'une majorité au Parlement pour faire adopter une telle réforme.

Mais, ce n'est pas gagné, et comme en 1970, on peut se poser la question :

« Un Parlement, pour quoi faire ? »

¹ Maire de Mortroux (1953-1983), conseiller général de Bourgneuf (1961-1983) député (1958-1981), président du conseil général de la Creuse (1973-1981), président du conseil régional (1974-1981), ministre délégué chargé des affaires européennes (1981).



BERNARD DE FROMENT
CONSEILLER D'ÉTAT HONORAIRE
ANCIEN DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT DU
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA CREUSE
AVOCAT SPÉCIALISÉ EN DROIT PUBLIC

Actualités Juridiques

PAR MATHILDE HAAS

#DECRET

#ELECTIONS

Des précisions sur la protection fonctionnelle des candidats

La partie réglementaire du code électoral est enrichie d'un chapitre V Ter permettant de préciser les modalités d'application de l'article L.52-18-4 du code électoral. Ainsi, le nouvel article R.39-11 du même code dispose que « *pendant les six mois précédant le premier jour du mois de l'élection et jusqu'au tour de l'élection à laquelle ils participent, sont applicables aux candidats qui sollicitent la protection fonctionnelle en application de l'article L. 52-18-1, les articles R. 134-1 à R. 134-8 du code général de la fonction publique, à l'exception du deuxième alinéa de l'article R. 134-1* ». Le ministre de l'Intérieur est chargé d'assurer le traitement des demandes de protection fonctionnelle des candidats.

L'article R.39-12 prévoit quant à lui les documents nécessaires à la demande visant à évaluer le caractère avéré et le niveau de menace dont le candidat qui souhaite obtenir le remboursement de ses frais de protection et de surveillance, fait l'objet.

D'autres dispositions du code électoral sont précisées ou modifiées.

Décret n°2026-8 du 8 janvier 2026 pris en application de l'article L. 52-18-4 du code électoral et portant diverses modifications du code électoral

#DECRET

#ELECTIONPRO

Simplification et harmonisation de l'organisation des élections professionnelles en vue du renouvellement en 2026

En 2026, de nouveaux représentants des comités sociaux, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires seront élus pour un renouvellement général des instances de dialogue social de la fonction publique.

Un décret paru fin décembre permet de « *simplifier et d'harmoniser certaines règles relatives à l'organisation des élections professionnelles et à la composition des instances de dialogue social dans la fonction publique, notamment en rapprochant les dispositions applicables aux trois versants et aux différentes instances concernées* ».

Décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique

#DECRET

#MARCHESPUBLICS

Relèvement des seuils de marchés publics

Un décret de fin d'année, attendu depuis longtemps procède à la prolongation du seuil à 100 000 € HT pour les marchés de travaux et au relèvement à 60 000 € HT du seuil pour les marchés de fournitures et services.

Décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics

#ARRETE

#SDIS

La date limite des élections des représentants des communes au CASIS et des fonctionnaires au CATSIS fixée

Un bref arrêté du 5 janvier fixe au 22 juillet 2026, soit 4 mois après le deuxième tour des élections municipales, la date à laquelle doivent avoir lieu les élections « *des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours (CASIS) et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS)* »

Arrêté du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

#ARRETE

#M57

Actualisation de la M57 pour 2026

Cet arrêté « *vise à actualiser l'instruction budgétaire et comptable en tenant compte des dernières évolutions législatives et réglementaires (notamment la mise à jour du plan de comptes) et à améliorer la pratique budgétaire et comptable en précisant et simplifiant le cadre* ».

Arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics

MATHILDE HAAS
AVOCAT À LA COUR
WWW.MATHILDEHAAS.FR



#CIRCULAIRE

#CONTROLELEGALITE

Les priorités du contrôle de légalité redéfinies

Après plusieurs rapports pointant l'érosion du contrôle de légalité, le ministre de l'Intérieur publie une circulaire sur le sujet insistant sur la nécessité pour le préfet d'être dans « *un dialogue permanent avec les collectivités territoriales* » afin d'accompagner les élus locaux dans l'exercice de leurs attributions.

Cette circulaire était attendue car « *les priorités du contrôle de légalité n'avaient pas été redéfinies* » depuis 2012 ! La commande publique, l'urbanisme, la fonction publique territoriale et le respect des principes de la République sont identifiés comme les matières prioritaires.

Naturellement, bien que des actes prioritaires aient été identifiés, la circulaire rappelle que le préfet ne peut se soustraire à son obligation de contrôle de légalité qui concerne d'autres actes n'entrant pas dans les priorités de contrôle. Ainsi, la circulaire indique qu'il « *convient de mettre en œuvre un contrôle organisé selon les ressources dont disposent les services préfectoraux, en vue de garantir un contrôle d'au moins 5 % des actes dits « non prioritaires », tout en restant dans des proportions maîtrisées* ».

Il est également rappelé la possibilité de demander au préfet une prise de position formelle par un rescrit, dispositif instauré par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Les collectivités sont encouragées à y avoir recours afin de limiter le risque que l'acte en cause soit déferé.

Circulaire interministérielle relative à l'exercice des missions de conseil juridique et de contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements du 22 décembre 2025

#CIRCULAIRE

#MUNICIPALES

Une circulaire sur l'organisation matérielle des élections

Une circulaire très pratique revient sur les différentes règles relatives à l'organisation matérielle et au déroulement du scrutin en vue des élections municipales en mars prochain.

Précisons qu'elle vise spécifiquement les élections municipales. Elle n'a donc pas pour effet d'abroger la circulaire du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel à laquelle elle renvoie.

Circulaire du 12 janvier 2026 relative à l'organisation matérielle et déroulement des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 - NOR : INTP2600020C

#JURISPRUDENCE

#RUPTURECO

Le délai de rétractation ne court que si l'intéressé est en possession d'un exemplaire de la convention et la rétractation s'acte à la date d'expédition du courrier

A l'occasion d'un contentieux tendant à l'annulation d'une convention de rupture conventionnelle et, par conséquent, d'un arrêté de radiation des cadres, le Conseil d'État a précisé qu'« *afin de garantir le libre consentement du fonctionnaire, le délai de rétractation prévu à l'article 6 du décret du 31 décembre 2019 ne peut courir à son égard que s'il est effectivement en possession d'un exemplaire de la convention signé des deux parties* ». Il juge également que le droit de rétractation doit être considéré comme exercé à la date de l'expédition du courrier et non pas à celle de sa réception par le département.

Conseil d'État, 3ème - 8ème chambres réunies, 30 décembre 2025, n°493053



#ARRETE

#M57

Actualisation de la M57 pour 2026

Cet arrêté « *vise à actualiser l'instruction budgétaire et comptable en tenant compte des dernières évolutions législatives et réglementaires (notamment la mise à jour du plan de comptes) et à améliorer la pratique budgétaire et comptable en précisant et simplifiant le cadre* ».

Arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics



#JURISPRUDENCE

#ASA

Rappel : l'autorisation spéciale d'absence est un élément statutaire ne pouvant être légalement édicté par une collectivité territoriale, même s'il s'agit de soins en lien avec un handicap

Le préfet a déféré une délibération du conseil métropolitain de Toulouse Métropole instaurant une autorisation spéciale d'absence « pour la réalisation de soins en rapport avec le handicap ».

Souvenez-vous, des initiatives similaires s'agissant de « congés menstruels » avaient déjà été censurées par le juge administratif. Le TA de Toulouse juge, sans surprise, que « les autorisations spéciales d'absence des fonctionnaires constituent, au même titre que les congés proprement dits, un élément du statut des fonctionnaires. Il s'ensuit qu'un nouveau régime d'autorisation spéciale d'absence, en tant qu'élément statutaire, ne peut être légalement édicté par une collectivité territoriale ou un établissement public local, quand bien même les collectivités territoriales s'administrent librement en vertu de l'article 72 de la Constitution, ces dispositions constitutionnelles précisant que cette liberté s'exerce dans les conditions prévues par la loi ».

TA de Toulouse, 10 décembre 2025, n°2407324

#JURISPRUDENCE

#ACCIDENTDESERVICE

Accident de service : le droit au remboursement des frais engagés n'exclut pas la prise en charge des dépassements d'honoraires

Un agent demandait le remboursement de plus de 1000€ correspondant à des dépassements d'honoraires pour des soins reçus dans le cadre d'un accident de service. L'administration a contesté son obligation de les prendre en charge relevant qu'il s'agissait précisément de dépassements d'honoraires.

Le Tribunal administratif de Nice juge que « les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 reconnaissent aux fonctionnaires le droit au remboursement des frais réels engagés à raison d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle. Aucune disposition législative ou réglementaire, ni aucun principe applicable en matière d'indemnisation des conséquences de tels événements, n'exclut la prise en charge des dépassements d'honoraires ».

TA Nice, 6e ch., 25 nov. 2025, n° 2300125

#JURISPRUDENCE

#RUPTURECO

Précisions sur les litiges issus de la rupture conventionnelle

Selon la Cour administrative de Toulouse, aucune disposition législative ou réglementaire ni aucun principe général ne fait obstacle à ce que l'administration conclue une transaction avec un fonctionnaire pour mettre fin à un litige portant sur la mise en œuvre d'une rupture conventionnelle. En revanche, cette transaction ne peut avoir pour effet de priver l'agent de l'indemnité de rupture conventionnelle à laquelle il a droit.

De plus, la Cour précise que l'agent peut demander au juge administratif l'annulation de la convention de rupture conventionnelle mais il peut également, si la convention est devenue définitive, exciper de son illégalité à l'appui d'un contentieux de pleine juridiction.

CAA Toulouse, 2e ch., 23 déc. 2025, n°23TL02046



#JURISPRUDENCE

#RUPTURECO

Précisions sur le contrôle du juge en cas de refus de rupture conventionnelle

La Cour administrative d'appel de Paris juge que, saisie d'un recours pour excès de pouvoir contre le refus de l'administration de convenir d'une rupture conventionnelle demandée par un fonctionnaire, elle doit se borner « à vérifier que ce refus n'est pas entaché d'incompétence ou d'un vice de procédure, ou qu'il n'est pas fondé sur des motifs entachés d'erreur de fait, d'erreur de droit ou de détournement de pouvoir ». L'étendu du contrôle du juge est logique : la rupture conventionnelle repose sur la volonté des parties, l'administration n'ayant aucune obligation de l'accepter.

CAA Paris, 4e ch., 16 déc. 2025, n° 24PA03754

L'hospitalité doit-elle devenir une politique publique prioritaire ?

Si certains élus, bien que l'attractivité soit souvent un enjeu auquel ils adhèrent, ne sont pas encore totalement tournés vers la notion « d'hospitalité », parfois la société civile vient les bousculer quelque peu pour ouvrir le débat et déclencher prises de conscience et réflexions. C'est ce qui se passe depuis quelques temps à Marseille où un collectif a lancé la démarche « Marseille HospitalitéS ».

Le site Marseille HospitalitéS pose d'emblée le cadre : « Comment agir pour que chaque personne, étudiante, festivalière, travailleuse, touriste, migrante, saisonnière, réfugiée, apprentie, aidante, ... se sente désirée, attendue et bienvenue à Marseille ? ». Si le travail du collectif derrière cette démarche dépasse la seule notion d'attractivité, il pourrait néanmoins sacrément l'enrichir.

Composé d'habitants, d'associations locales, d'acteurs économiques et d'acteurs civiques ce collectif souhaite que la question de l'hospitalité s'inscrive dans la politique publique locale et qu'elle soit notamment portée par la campagne municipale. A ainsi été diffusé, notamment aux candidats aux prochaines municipales, **63 propositions** pour que cette notion d'hospitalité ne soit pas réservée aux seuls touristes, notamment les touristes à haut pouvoir d'achat, mais puisse aussi se déployer vers les travailleurs (saisonniers, stagiaires, apprentis, détachés, volontaires, télétravailleurs, etc.), les patients des hôpitaux et leurs familles, les étudiants, les marins, les gens du voyage, les pèlerins, etc. Le collectif rappelant ce constat que, au quotidien, si Marseille c'est 70 % de résidents, c'est donc également 30 % de non-résidents, répartis en 15 % de personnes de passage et 15 % de touristes.

Ainsi, depuis 2023, coopératives, associations et citoyens sont réunis sous une même bannière avec cette même intuition : « celle qu'on peut penser l'accueil autrement. Un accueil plus juste, plus ancré, plus sobre ». Leur vœu est que si, à Marseille, l'hospitalité est souvent brandie comme une évidence (« la ville n'a cessé d'être un lieu de passages, de brassages et d'arrivées »), il reste à en faire une réalité partagée : « Marseille a aujourd'hui l'opportunité de devenir la première grande ville française à faire de l'hospitalité un axe central de sa stratégie municipale. Un choix qui pourrait en faire un modèle inédit en France, un laboratoire d'accueil digne, durable, plus robuste économiquement et en cohérence avec une trajectoire de transition écologique. ».

Pour le collectif, être une ville hospitalière est une nécessité. « Notre constat est clair : **l'hospitalité marseillaise existe**. Elle est populaire, inventive et solidaire. Mais elle reste éclatée et épuisée. Elle n'est pas encore pensée comme une politique publique à part entière. **Or l'hospitalité touche à tout** : logement, santé, santé mentale, mobilité, culture, environnement, justice sociale, etc. [...] »



Groupe de travail sur la fresque des hospitalités - DR

Le collectif propose une **délégation municipale à l'hospitalité**, la transformation du Comité des acteurs du tourisme en **Comité des acteurs de l'hospitalité**, et la mobilisation d'un levier financier existant : la taxe de séjour.

En dix ans, son montant a été multiplié par six, pour atteindre 14 millions d'euros. Il est possible de **réallouer à minima 20% de cette ressource à l'hospitalité**, inventer de nouveaux dispositifs et renforcer les initiatives existantes, notamment en termes d'accueil des jeunes et des plus vulnérables, pour lesquels les manques sont criants. ».

Après un lancement officiel en février 2024, plusieurs études et un hackathon dédié à l'accueil des jeunes en mobilité, le 4 juin 2025 a été présentée la fresque des hospitalités marseillaises avec notamment 4 thèmes de réflexion : le premier accueil, l'accueil comme soin, l'accueil chez l'habitant et l'accueil collectif. De tout cela a été tiré un « Carnet des hospitalités marseillaises », en forme de livre blanc, qui détaille les 63 propositions évoqués ci-dessus. Il est à retrouver sous ce lien : <https://www.marseille-hospitalites.fr/notre-carnet-des-hospitalites-marseillaises/>

Merci à Bruno Gelsomino, membre de ce collectif, pour ses éclairages indispensables à la rédaction de cet article. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <https://www.marseille-hospitalites.fr>.

Marc Thébault
Consultant auprès des
collectivités locales en
Attractivité et
Communication



Quand on a plusieurs vies,
on attend de sa mutuelle
qu'elle les protège toutes

La mutuelle spécialiste de la
protection santé et prévoyance
des agents publics

avec 90% de taux
de satisfaction adhérent

(Baromètre annuel 2024 - INIT)

Fidèle aux valeurs du mouvement mutualiste, la Mgéfi promeut une santé qui se défend d'être une marchandise.

Choisir la Mgéfi, c'est rejoindre un système de solidarité unique fondé sur un engagement mutuel qui s'inscrit sur le long terme. Via un accompagnement personnalisé, des actions de préventions ciblées, et des solutions d'accompagnement social, **la Mgéfi s'engage concrètement aux côtés de ses adhérents.**

Bénéficiant de la robustesse du Groupe Matmut, la Mgéfi garantit une protection sociale humaine. Son savoir-faire éprouvé se fonde sur sa proximité et sa connaissance fine des besoins des agents publics.

Marques départementales : se faire une place dans le mille-feuilles symbolique français

Au-delà des frontières administratives, les territoires se construisent comme des « marques » : symboles, histoire et récits nourrissent un sentiment d'appartenance et de reconnaissance.

Pascual Lallemand, consultant marque au sein de l'agence Ipanema revient sur les points essentiels.

Il n'est pas rare de développer un lien affectif, identitaire et imaginaire avec certains territoires, au-delà du simple cadre politique et institutionnel. On se sent « de quelque part » parce que ce « quelque part » a travaillé et déployé une histoire, des symboles. En termes de marketing, du branding et du storytelling. Ce lien se joue à plusieurs échelles – les plus connus étant pays, région, ville, parfois quartier – qui peuvent se compléter mais aussi entrer en concurrence.

De cette relation subjective naît du mouvement. Une implication dans le territoire et un véritable « soft power » territorial : quand un territoire est aimé, ses habitants deviennent ses meilleurs ambassadeurs (le fameux exemple des Bretons pour la Bretagne, entre autres).

C'est pourquoi l'univers choisi et investi par les territoires est primordial afin d'émerger. Or, certains territoires y parviennent nettement mieux que d'autres. On dit volontiers « je suis français », « je suis breton », « je suis rennais », mais très rarement « je suis breillien » (habitant du département Ille-et-Vilaine). Des enquêtes comme celles de l'INSEE ou du CEVIPOF (sondages identitaires 2010-2025) confirment : seuls 5 à 12 % des Français citent spontanément leur département comme marqueur identitaire principal, contre 40 % pour la commune et 25 % pour la région.

Pourquoi est-il si difficile de construire une identité à cette échelle ?

1/ Origine technocratique : Créés en 1790 pour des raisons pratiques (carrés de 20 lieues, chefs-lieux centraux), les départements sont restés dans leur rôle « pratique », développant peu leur storytelling. Ils n'ont pas toujours cultivé une profondeur historique contrairement aux provinces d'Ancien Régime comme la Bretagne, la Bourgogne ou même les villes.

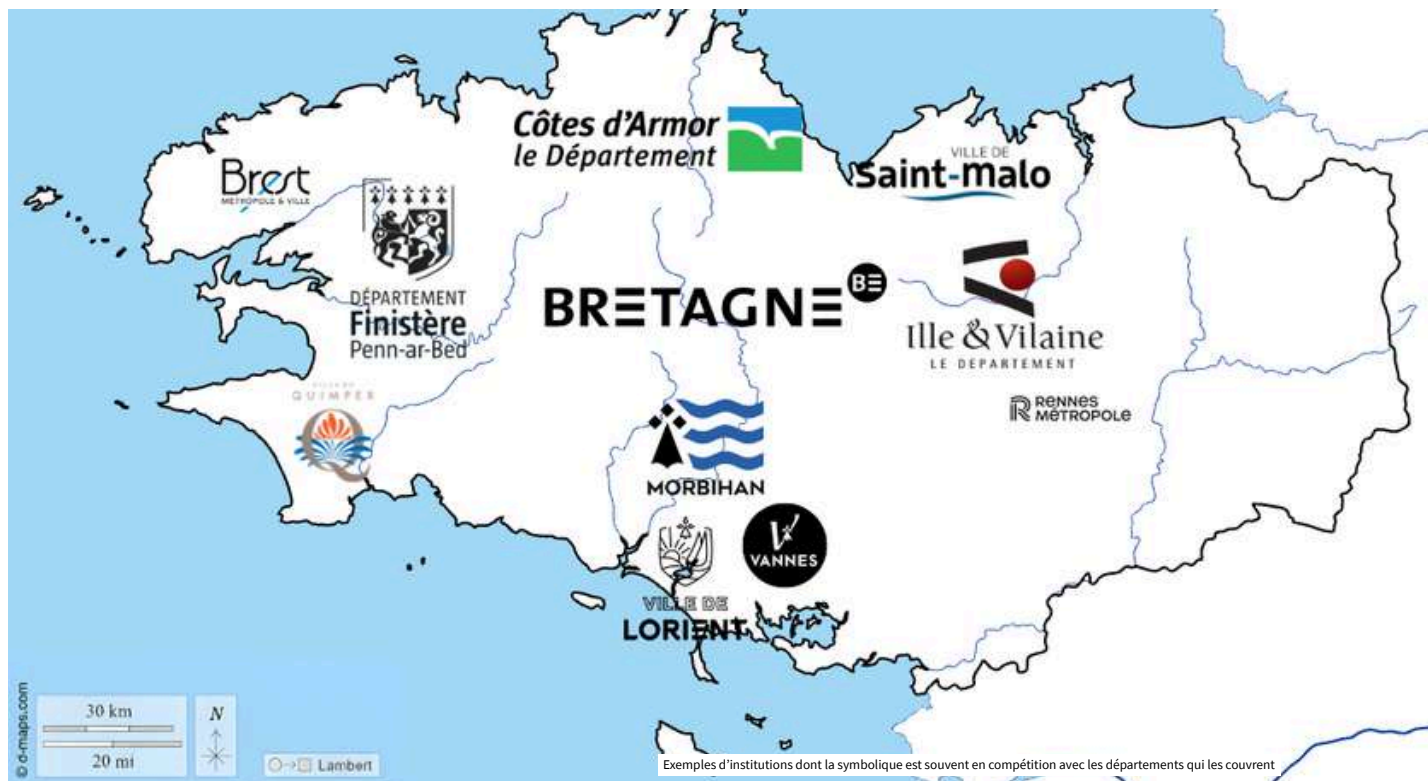
2/ Échelles concurrentes dominantes. La région porte les grands récits culturels (Bretagne, Occitanie, Normandie), la ville et le quartier structurent le quotidien, la nation incarne l'appartenance englobante. Dans beaucoup de départements, une métropole concentre l'essentiel de la population. De fait, dans 80% des départements, une métropole (Rennes, Toulouse, etc.) capte 50-70% de la population, phagocytant l'identité départementale au profit de l'urbain.

3/ Déficit symbolique : peu de fêtes clairement identifiées, peu de symboles forts, peu de produits emblématiques rattachés explicitement à l'échelle départementale. Les gentils eux-mêmes paraissent parfois artificiels, et l'on a peu pris le temps de transformer ces territoires administratifs en véritables territoires symboliques.

D'où une question centrale : en marketing territorial, comment positionner les départements pour qu'ils aient à la fois du sens et de l'impact ?

**« SEULS 5 À 12 % DES FRANÇAIS
CITENT SPONTANÉMENT LEUR
DÉPARTEMENT COMME MARQUEUR
IDENTITAIRE PRINCIPAL, CONTRE
40% POUR LA COMMUNE ET 25%
POUR LA RÉGION »**





Le département coche les cases de l'action locale, mais n'en tire presque aucun dividende en termes de marque :

Au-delà du débat institutionnel sur le maintien ou non de l'échelon départemental, la situation politique crée pourtant une opportunité : la confiance dans une démocratie trop centralisée à Paris s'effrite, tandis que la demande de proximité et de concret progresse nettement. Les Français attendent des décisions visibles, proches, incarnées ; or, le département est précisément l'un des niveaux où se déploie une grande part de l'action sociale, éducative et solidaire.

Le département apparaît comme un niveau sous-exploité mais socialement robuste : il assure une continuité de l'État et de l'action publique dans un paysage marqué par les fusions régionales et les recompositions intercommunales.

Cette demande de proximité ouvre une fenêtre stratégique : le département coche déjà toutes les cases de l'action locale, mais il n'en tire presque aucun dividende en termes de marque. Rester individuellement sur un positionnement marketing purement gestionnaire ne suffira pas : trop généraliste, il ne permet ni la différenciation entre département, ni l'adhésion affective.

Plutôt que d'empiler des récits locaux dispersés, les départements gagneraient à assumer ensemble un récit commun : celui du territoire de la proximité républicaine, là où la démocratie se traduit en effets concrets sur la vie quotidienne.

Dans un contexte où les imaginaires culturels et historiques sont déjà saturés par les régions, les grandes villes et le récit national, cette voie paraît crédible. Le véritable enjeu n'est alors plus seulement de défendre l'existence institutionnelle du département, mais d'en faire une marque de confiance démocratique, lisible et désirable aux yeux des habitants.

« LES DÉPARTEMENTS GAGNERAIENT À ASSUMER ENSEMBLE UN RÉCIT COMMUN »

I P A N E M A

Ipanema est une agence de communication indépendante fondée en 1999. Elle accompagne les entreprises, les acteurs publics et territoriaux dans la définition de leurs stratégies de marque, leur animation et leur déploiement.

Contact : Maxime Hürstel –
m.hurstel@groupe-ipanema.com



Alzheimer : repenser l'habitat pour préserver autonomie et dignité

Face à l'urgence, l'innovation s'impose

En France, 1,2 million de personnes vivent avec la maladie d'Alzheimer ou des troubles neurocognitifs, un chiffre qui pourrait atteindre 2,2 millions d'ici 2050. Pourtant, le système actuel d'accueil et d'accompagnement montre ses limites : 100 000 places manquent déjà en EHPAD, et les solutions alternatives se font rares. Comment répondre à ce défi sociétal majeur, tout en respectant les aspirations des personnes concernées et de leurs proches ?

Depuis plus de 25 ans, la Fondation Médéric Alzheimer, reconnue d'utilité publique, s'engage pour améliorer la compréhension de la maladie et l'accompagnement des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs proches. À travers son Observatoire et son soutien aux sciences humaines et sociales, elle explore des solutions concrètes, notamment en matière d'habitat. Parmi elles, les colocations Alzheimer se révèlent comme une réponse innovante, humaine et adaptée aux besoins des personnes et de leurs familles.

Un modèle encore méconnu, mais aux atouts indéniables

En France, on dénombre aujourd'hui 90 colocations Alzheimer, contre 3 700 en Allemagne (dont 800 à Berlin). Pourtant, ce modèle séduit par son approche à la fois collective et individualisée :

- Un cadre de vie familial : chaque résident dispose de sa propre chambre, tout en partageant des espaces communs.
- Un accompagnement personnalisé et sécurisé : des auxiliaires de vie sont présentes en continu, soutenues par des bénévoles et les familles.
- Une vie collective stimulante : les résidents participent aux tâches quotidiennes selon leurs capacités, préservant ainsi leur autonomie et leur dignité.
- Un rythme adapté à chacun : dans ces habitats inclusifs, chaque personne vit à son propre rythme, dans un environnement bienveillant.

Une réponse aux attentes des Français

Les études le montrent : 82 % des Français souhaitent vieillir chez eux, loin des résidences seniors ou des EHPAD. Pourtant, le maintien à domicile n'est pas toujours possible, et l'entrée en établissement est souvent vécue comme une solution de dernier recours, subie dans l'urgence.

Dans ce contexte, les colocations Alzheimer offrent une troisième voie entre le domicile et l'EHPAD. Ces habitats inclusifs permettent à 8 à 10 personnes vivant avec la maladie de cohabiter dans un logement adapté, accompagné 24h/24 par des professionnels, tout en conservant leur autonomie.

Un engagement pour développer ce modèle sur tout le territoire

Pour la Fondation Médéric Alzheimer, les colocations Alzheimer ne remplacent pas les EHPAD, mais elles doivent compléter l'offre d'habitat pour les personnes vivant avec des troubles cognitifs. Convaincue de leur pertinence, la Fondation, en partenariat avec Familles Solidaires, accompagne 10 porteurs de projets dans la création de leur colocation Alzheimer, de la conception à l'ouverture, entre septembre 2025 et novembre 2026.

Et si la solution de demain était déjà là ?

Pour en savoir plus sur ce modèle, découvrez les résultats des études menées par la Fondation, dans la Lettre de l'Observatoire « Colocations Alzheimer : une troisième voie ? »



ou rendez-vous sur
www.fondation-mederic-alzheimer.org

Vidéosurveillance algorithmique : un tournant opérationnel pour les collectivités

La décision récente de l'Assemblée nationale de prolonger jusqu'en 2027 l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique marque une étape majeure pour les politiques publiques de sécurité. À l'approche de grands événements internationaux, dont les Jeux olympiques d'hiver de 2030, l'État et les collectivités territoriales doivent répondre à une attente croissante d'efficacité des politiques de sécurité publique, tout en respectant un cadre démocratique clair. Ce débat doit être abordé avec rigueur, loin des oppositions simplistes entre innovation technologique et libertés publiques.

La France dispose déjà d'un parc de caméras de vidéoprotection publiques, estimé à près de 100 000 pour les caméras de vidéoprotection de la police et des polices municipales. Dans les faits, l'immense majorité des flux vidéo ne sont que très partiellement exploités. Les opérateurs humains, même expérimentés, ne peuvent surveiller efficacement des écrans en continu sans perte d'attention rapide. Une étude du ministère de l'Intérieur a révélé qu'après 12 minutes de surveillance vidéo continue, un opérateur est susceptible de manquer jusqu'à 45 % de l'activité à l'écran et qu'après 22 minutes de surveillance, il manque jusqu'à 95 % de l'activité. L'enjeu, pour les collectivités, n'est donc pas tant d'augmenter le nombre de caméras que de rendre exploitables celles qui sont déjà déployées.

C'est précisément à ce niveau que la vidéo-intelligence trouve sa pertinence opérationnelle. Les technologies de vidéosurveillance algorithmique permettent d'assister les équipes de sécurité, d'améliorer les délais de réaction et de faciliter les investigations a posteriori. Elles n'automatisent pas la décision : elles renforcent la capacité d'analyse humaine dans un contexte de surcharge informationnelle.



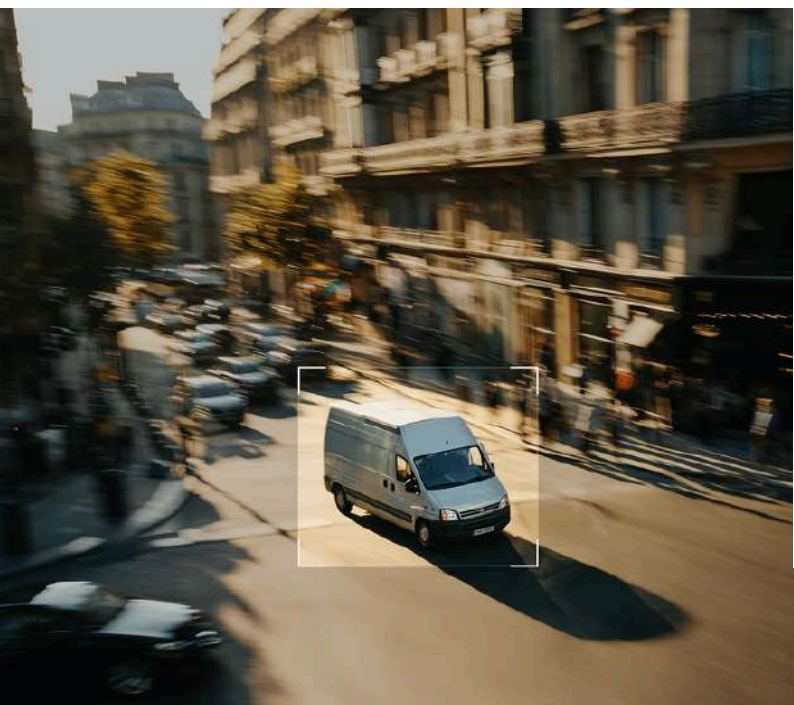
Chez Orasio, entreprise européenne spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la vidéo, cette conviction est fondatrice. Les solutions développées par l'entreprise ont été conçues dès l'origine pour répondre aux besoins concrets des collectivités territoriales et des acteurs publics : s'intégrer aux systèmes existants, fonctionner en temps réel ou a posteriori, et respecter strictement le cadre réglementaire européen.

La prolongation de l'expérimentation jusqu'en 2027 ne constitue pas un blanc-seing technologique. Elle ouvre un temps d'évaluation indispensable, permettant de mesurer l'efficacité réelle des dispositifs et d'en contrôler les usages. Le RGPD et l'AI Act imposent des exigences élevées de transparence, de traçabilité et de protection des données. Ce cadre crée les conditions de la confiance, indispensables à toute technologie déployée dans l'espace public.

Les élus locaux ont une approche pragmatique de ces enjeux. Ils sont à la fois comptables de la sécurité quotidienne de leurs administrés et garants du respect des libertés individuelles. La vidéo-intelligence peut devenir un levier d'efficacité au service de l'intérêt général, à condition d'être déployée de manière proportionnée, contrôlée et souveraine.

Enfin, cette séquence parlementaire pose une question stratégique plus large : celle de l'autonomie technologique européenne. Le marché mondial de l'analyse vidéo est aujourd'hui dominé par des acteurs non européens. Construire des alternatives européennes crédibles, performantes et responsables n'est pas un choix idéologique, mais une nécessité opérationnelle.

La vidéosurveillance algorithmique est un outil puissant qui exige un haut niveau d'exigence politique, juridique et industrielle. À condition d'en garder la maîtrise, elle peut devenir un allié précieux des collectivités territoriales, au service d'une sécurité plus efficace et pleinement compatible avec les valeurs européennes.



Présentation de SOS Développement Solidarité Internationale

SOS Développement Solidarité Internationale (DSI) est une association humanitaire à but non lucratif, reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale. Cette reconnaissance atteste de la transparence de sa gouvernance, de la qualité de ses actions et de l'utilité sociale de ses projets. Elle permet également aux donateurs, particuliers comme entreprises, de bénéficier de déductions fiscales, renforçant ainsi l'impact de chaque contribution.

Depuis sa création, DSI s'engage aux côtés des populations les plus vulnérables à l'international, avec une conviction forte : la solidarité n'est pas un concept abstrait, mais une force concrète capable de transformer durablement des vies.

Notre mission : agir pour une solidarité durable et inclusive

La mission de DSI repose sur un principe essentiel : favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous. L'association intervient dans des domaines clés tels que l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la sécurité alimentaire.

Son approche privilégie la co-construction avec les acteurs locaux, convaincue que les solutions les plus efficaces sont celles qui s'inscrivent dans la réalité du terrain. Chaque projet est conçu pour être durable, mesurable et adapté aux besoins réels des communautés.

DSI œuvre également à sensibiliser le public, les institutions et les partenaires économiques aux enjeux de la solidarité internationale. Son action vise à répondre à des besoins immédiats tout en renforçant les capacités locales, afin de créer des dynamiques positives et pérennes.

Projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement

• Canton BATI – Région du Littoral - Cameroun

Situé dans la commune de Nyanon, le canton BATI regroupe quatre villages – Kelleng, Mboungué, Nyambat et Ndogbikim – confrontés à un accès très limité à l'eau potable et à des infrastructures d'assainissement insuffisantes. En saison sèche, les femmes et les jeunes filles parcourent quotidiennement plusieurs kilomètres pour rejoindre la rivière Liwa, seule source d'eau disponible. Sous l'effet du changement climatique, son débit diminue fortement, accentuant la vulnérabilité des populations.

Les établissements scolaires et le dispensaire du canton sont dépourvus de points d'eau et de dispositifs de lavage des mains. Les conditions d'hygiène y sont particulièrement précaires, avec notamment une latrine vétuste et une eau impropre à la consommation. Cette situation favorise la propagation de maladies hydriques, touchant en priorité les enfants et les femmes enceintes, et entraîne un taux élevé d'absentéisme scolaire.

Face à ces enjeux majeurs de santé publique et de développement local, SOS Développement Solidarité Internationale (DSI) a engagé un vaste programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, fondé sur une approche durable et concertée avec les acteurs locaux. Le village de Kelleng a été identifié comme site pilote de cette intervention structurante.

Des actions concrètes mises en œuvre à Kelleng



Infrastructures en cours de réalisation :

- construction d'un forage garantissant un accès pérenne à l'eau potable ;
- édification d'un château d'eau assurant le stockage et la distribution ;
- mise en place d'un mini-réseau alimentant deux bornes-fontaines, le dispensaire, l'école maternelle, l'école primaire et le collège.

Renforcement de l'assainissement :

- installation de douches, toilettes et lavabos non mixtes ;
- amélioration significative des conditions sanitaires pour les patients, le personnel soignant et les femmes venant accoucher.

Gouvernance locale et autonomisation des femmes :

- création, formation et accompagnement d'un comité de gestion de l'eau, entièrement composé de femmes ;
- renforcement de leurs compétences et valorisation de leur rôle dans la gestion communautaire.

Sensibilisation et éducation à l'hygiène :

- actions menées dans les établissements scolaires et les lieux publics ;
- promotion des bonnes pratiques d'hygiène et de santé préventive auprès des enfants et des familles.

Des perspectives d'extension à l'échelle du canton

Malgré les avancées significatives enregistrées à Kelleng, les besoins demeurent importants. Les prochaines phases du projet prévoient le renforcement des infrastructures d'assainissement et l'extension du réseau d'eau potable afin de desservir les trois autres villages du canton BATI.

Pour permettre la poursuite et l'élargissement de cette action essentielle à la santé, à la dignité et au développement des communautés rurales, DSI sollicite le soutien des collectivités territoriales, des entreprises, des fondations et des particuliers, dans une logique de cofinancement et de partenariat durable.

Un engagement positif : construire des partenariats pour amplifier notre impact

Le développement de partenariats solides et responsables constitue un pilier central de la stratégie de DSI. L'association collabore notamment avec des collectivités territoriales, tel que l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi qu'avec des partenaires engagés comme l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, qui apportent leur soutien financier. Ces engagements témoignent de la confiance accordée à la mission de DSI.

Les collaborations avec les établissements scolaires et les organisations locales dans les pays d'intervention permettent d'élargir le champ d'action, de mutualiser les compétences et de garantir une utilisation optimale des ressources.

Elles constituent également un gage de transparence et de crédibilité auprès des donateurs et des bénéficiaires. Convaincue que la solidarité se construit collectivement, DSI encourage les acteurs publics et privés à s'associer à ses projets, que ce soit par le mécénat, le soutien logistique, l'apport d'expertise ou la participation à des actions de terrain. Chaque engagement contribue à renforcer la capacité d'action de l'association.

Une vision tournée vers l'avenir

Dans un monde marqué par des crises économiques, climatiques et sanitaires, le rôle de DSI est plus que jamais essentiel. L'association poursuit son développement avec une ambition claire : agir de manière toujours plus structurée, plus innovante et plus proche des besoins des populations. Elle travaille à la mise en place de nouveaux programmes, à l'élargissement de ses zones d'intervention et à la consolidation de ses partenariats institutionnels, afin d'apporter des réponses concrètes, humaines et durables aux défis contemporains.

Conclusion : un appel à la solidarité active

Association engagée, structurée et ouverte à la coopération, SOS Développement Solidarité Internationale fonde son action sur la confiance de ses partenaires, la générosité de ses donateurs et l'implication de ses bénévoles. En soutenant DSI, chacun contribue à bâtir un monde plus juste, plus solidaire et plus humain.

Ensemble, il est possible de transformer des situations de vulnérabilité en opportunités d'avenir et de faire de la solidarité un véritable moteur de développement durable.

Comment nous soutenir ?

- En devenant Partenaire.
- Par chèque à l'ordre de SOS Développement Solidarité Internationale DSI, BP 296 - 1A Place des Orphélins - 67000 STRASBOURG.
- Par virement sur HelloAsso.
- Par virement sur Yapla du Crédit Agricole (Yapla CA).
- Sur le site web de l'association rubrique "JE DONNE"
- En Adhérant à l'association, remplir le formulaire sur le site web rubrique "J'AGIS". Sur HelloAsso ou Yapla CA.
- En devenant Bénévole.

Nous contacter :

Contact : Mme Julienne VION

Présidente de l'association SOS Développement Solidarité Internationale DSI.

Inscrite au registre des associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, Références VOLUME : 100 Folio 92. SIRET : 900 118 803 00015.

Mail : sosdeveloppement1@gmail.com

Mail : contact@sos-developpement-dsi.com

Tél. : 06 72 17 51 91



Rivière Liwa seul point d'eau en saison sèche eau bue par la population

Innover la solidarité :

exemple d'un partenariat pionnier entre le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et Solinum, une association de lutte contre la pauvreté.

Face à la montée de la précarité et la complexité des parcours d'aide, l'accès à une information fiable sur les dispositifs sociaux est un enjeu majeur. Depuis 2020, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et Solinum travaillent main dans la main pour améliorer l'orientation des personnes en situation de précarité grâce à Soliguide, la cartographie des services et dispositifs solidaires. Retour sur un partenariat pionnier, ses impacts concrets et ses enseignements pour les territoires.

Interview croisée

Béatrice Vélot, Déléguée à l'Action Sociale du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Victoria Mandefield, Fondatrice et Directrice Générale de Solinum.

Comment s'est mis en place le partenariat avec Solinum ?

B.V : Au départ, les travailleurs sociaux du Département et les professionnels en posture d'accueil social exprimaient un besoin clair : pouvoir accéder facilement à l'ensemble des offres médico-sociales existantes sur le territoire, notamment en matière d'accès aux droits.

La pluralité des services proposés par l'ensemble des institutions et associations rendait l'offre peu lisible. Certains dispositifs n'étaient pas connus, compliquant l'orientation des publics et limitant la capacité à proposer une réponse sociale de proximité adaptée aux besoins.

Ces constats, partagés par l'ensemble des acteurs du territoire, figuraient également dans l'application du Plan pauvreté, qui prévoyait un accueil inconditionnel et donc une capacité renforcée à rediriger ou orienter efficacement les publics vers les services les plus adaptés.

C'est dans ce contexte que, dès 2019, dans le cadre de sa politique SMART Deal impulsée par Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, la collectivité s'est engagée dans le développement expérimental d'une application « socio-connect ».

Sur cette base, une dynamique partenariale s'est construite afin de recueillir les besoins et attentes vis-à-vis de l'outil. En novembre 2020, le Département a choisi de travailler avec Solinum, qui a développé une plateforme de cartographie des acteurs de la solidarité : SOLIGUIDE.

Ce choix s'est orienté sur le fait que l'outil était déjà existant, et surtout qu'il pouvait s'adapter aux réalités locales permettant à l'ensemble des acteurs de s'y impliquer dans une co-construction évolutive et participative.

Pourquoi l'accès à l'information sociale est stratégique pour les Départements ?

B.V : En tant que chefs de file de l'action sociale et du développement social local, les Départements s'engagent dans des politiques cohérentes de l'accueil social inconditionnel de proximité pour favoriser l'accès aux droits, lutter contre les non-recours, l'illectronisme pour faciliter l'accès aux différents dispositifs d'aides.



Il était donc essentiel pour le Département des Alpes-Maritimes de répondre à ce besoin, en tenant compte de la répartition des compétences confiées par la loi à ses partenaires et en impulsant une dynamique globale autour d'un réseau d'acteurs réunis autour d'un même outil.

V.M : Ce rôle structurant des Départements trouve un prolongement naturel dans la question de l'information. L'accès aux droits et aux services commence par l'accès à une information fiable : si l'information est incomplète, dispersée, ou obsolète, on augmente mécaniquement les risques de non-recours et de "mauvaises orientations". Soliguide répond aussi à un enjeu très opérationnel : l'information est particulièrement critique quand elle évolue rapidement - fermetures estivales, crises ... - précisément quand les personnes et les professionnels ont le plus besoin d'une source unique et à jour.

Comment Soliguide s'intègre dans les politiques sociales ?

V.M : Au-delà de l'accès immédiat à l'information, Soliguide s'inscrit à la jonction de plusieurs politiques sociales : Plan Logement d'abord, France Numérique Ensemble, Pacte des solidarités, TZN, Loi Pleine Emploi, Pasip Soliguide produit également un volume important de données sur l'offre sociale du territoire comme sur l'usage (catégories recherchées, filtres utilisés). Ces informations peuvent nourrir un diagnostic territorial et contribuer directement à l'amélioration des politiques publiques.

En quoi ce partenariat est-il innovant / inspirant pour les collectivités ?

B.V : A l'heure où les applications se multiplient pour accéder à l'information sociale, Soliguide rassemble dans un même outil une cartographie de l'offre médico-sociale locale. La plateforme s'adresse aussi bien aux maralpains qu'aux professionnels qui les accompagnent. Son utilisation est simple, et les acteurs sont autonomes dans la mise à jour de leurs données, ce qui garantit une information toujours actualisée. Par ailleurs, la possibilité de partager ces données avec d'autres plateformes simplifie considérablement l'accès à l'information et la rend plus riche.

"Soliguide est une bonne illustration que le numérique peut être vecteur de progrès lorsqu'il s'appuie sur une démarche collective de co-construction, qu'il adapte aux besoins des parties prenantes et lorsqu'il accompagne sa prise en main auprès des utilisateurs."



Soliguide en chiffres dans les Alpes-Maritimes :

1 500

lieux référencés

100 000

recherches locales

3 premières thématiques

alimentation, hébergement, accompagnement social

Pour découvrir Soliguide et le déployer sur votre territoire :



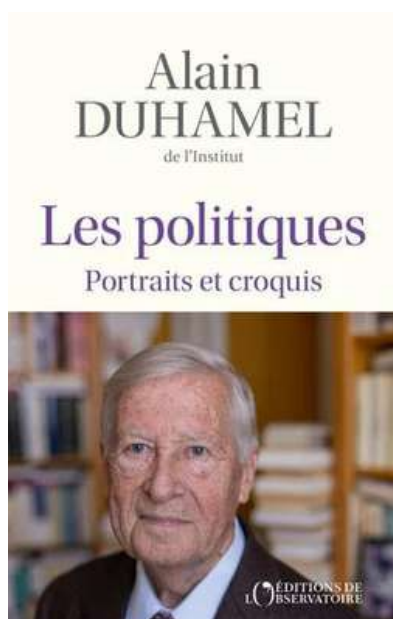
<https://solinum.org>



<https://soliguide.fr>



Simon Houdebert, Adjoint au maire de Vendôme en charge des finances et collaborateur de groupe au Sénat



Les politiques : portraits et croquis, par Alain DUHAMEL

Les politiques : Portraits et croquis, le tout dernier ouvrage d'Alain Duhamel, propose une galerie de portraits politiques saisissants et incisifs. Journaliste emblématique de la vie politique française depuis plus de cinquante ans, Alain Duhamel met sa longue expérience au service d'une lecture vivante et personnelle de ceux qui façonnent l'État et gouvernent la société française aujourd'hui : hommes et femmes politiques, mais aussi intellectuels et figures médiatiques. L'ouvrage ne se contente pas d'un simple inventaire biographique : il décrypte les personnalités dans leur singularité, loin des clichés et des postures médiatiques. Chacun des quelque soixante portraits se lit comme un croquis précis, souvent mordant, qui révèle les forces, les faiblesses et les contradictions de ces acteurs publics. L'auteur cherche à comprendre ce que leurs parcours disent de la France politique contemporaine, de ses valeurs et de ses fractures. Accessible au grand public comme aux passionnés de politique ce livre illustre la capacité d'Alain Duhamel à conjuguer analyse rigoureuse et plaisir de la plume, offrant une fresque vivante, érudite et critique de la scène politique française actuelle.

Philippe Etienne

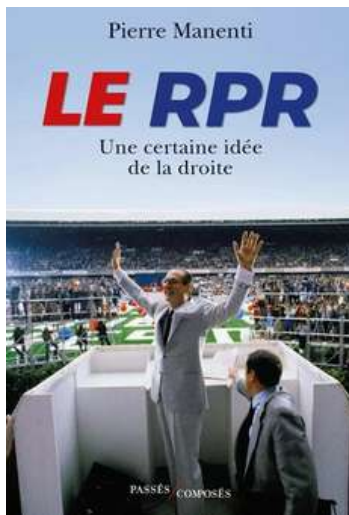
Le sherpa

Mémoires d'un diplomate
aux avant-postes de l'Histoire



Le sherpa, par Philippe ETIENNE

Le sherpa est un ouvrage autobiographique dans lequel Philippe Etienne, diplomate français de carrière, retrace son parcours exceptionnel au sein de la diplomatie française et internationale. Dans ses mémoires, il offre au lecteur un témoignage de près de quarante ans d'action diplomatique, depuis ses débuts en Europe centrale jusqu'à ses fonctions les plus hautes, notamment comme ambassadeur de France aux États-Unis, poste dont il fut rappelé dans un contexte de crise diplomatique marquante. Le titre, Le sherpa, fait référence à son rôle de conseiller diplomatique à l'Élysée auprès du Président Macron, où il a guidé les dirigeants français dans les arcanes de la politique internationale, comparable au guide de haute montagne qui prépare et sécurise l'ascension. Les pages du livre mêlent récits d'événements historiques — tels que la crise des sous-marins australiens qui a bouleversé les relations franco-américaines — à des analyses personnelles, dans lesquelles l'Ambassadeur décrit les enjeux et les défis d'une diplomatie en mutation. L'ouvrage se distingue par la richesse de ses portraits de personnalités politiques et diplomatiques, et par la conviction de l'auteur que la cohésion européenne demeure essentielle pour l'avenir, marque de son engagement au service de la France et de l'Europe.



Le RPR, une certaine idée de la droite, par Pierre MANENTI

Dans *Le RPR, Une certaine idée de la droite*, Pierre Manenti explore l'histoire du Rassemblement pour la République, parti fondé par Jacques Chirac en 1976 et pilier essentiel de la droite française jusqu'à sa transformation en UMP en 2002. L'auteur, historien spécialisé de la Ve République, propose une analyse profonde de l'identité politique, sociale et idéologique de ce mouvement qui a structuré le paysage politique français pendant près de trois décennies. Pierre Manenti retrace l'évolution du RPR depuis ses racines gaullistes, en passant par ses grandes victoires électorales et ses crises internes, jusqu'à son influence durable sur la droite contemporaine. Il met en lumière comment le RPR a su articuler héritage gaulliste, modernisation politique et stratégies électorales, tout en gérant des tensions entre conservatisme social, libéralisme économique et souverainisme. Le livre s'appuie sur des sources historiques, des archives politiques et des témoignages pour rendre compte à la fois des grandes figures du parti et des courants de pensée qui l'ont traversé. Pierre Manenti montre que le RPR n'a pas seulement été une machine électorale : il a incarné une vision de la France et de la droite républicaine, marquée par la défense des institutions, l'autorité de l'État et une conception particulière de l'indépendance nationale. Accessible aux passionnés d'histoire politique comme aux lecteurs curieux des mécanismes du pouvoir, cet ouvrage invite à comprendre les fondements d'une droite qui continue d'influencer la vie politique française.

Patrick Roger

L'archipel de la discorde

Paris-Nouméa
Demain le Pacifique



L'archipel de la discorde, par Patrick ROGER

Dans *L'archipel de la discorde*, Patrick Roger analyse les tensions politiques et identitaires qui traversent la Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique. L'auteur met en lumière la relation complexe entre Paris et Nouméa, marquée par l'héritage colonial, les revendications indépendantistes kanak et les enjeux stratégiques croissants dans la région pacifique. L'ouvrage revient sur les accords de Matignon et de Nouméa, qui ont tenté d'apaiser les conflits en instaurant un processus progressif vers l'autodétermination. Cependant, Patrick Roger montre que ces compromis restent fragiles, car la société calédonienne demeure profondément divisée entre partisans du maintien dans la République française et défenseurs de l'indépendance. Au-delà du cadre local, l'auteur insiste sur l'importance géopolitique du Pacifique au XXI^e siècle, où la présence de puissances comme la Chine ou les États-Unis renforce l'intérêt stratégique de la France dans la zone. Ce livre propose ainsi une réflexion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et sur le rôle de la France dans le Pacifique, entre dialogue, tensions et incertitudes.

Paul Cassia

Robert Badinter un juriste en politique



fayard

Robert BADINTER, un juriste en politique, par Paul CASSIA

Robert Badinter, un juriste en politique est une biographie intellectuelle et politique signée par Paul Cassia, professeur de droit public à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Le livre retrace avec rigueur et profondeur le parcours exceptionnel de Robert Badinter, figure majeure du droit et de la vie publique françaises, en montrant comment de jeune avocat engagé il devient l'un des acteurs essentiels de la justice républicaine au XX^e siècle. L'auteur ne se limite pas à une simple chronologie : il explore les motivations, valeurs et combats qui ont animé Badinter tout au long de sa carrière. Avocat passionné, professeur, sénateur, ministre de la Justice et président du Conseil constitutionnel, Badinter a défendu sans relâche une vision humaniste du droit et de l'État de droit, en faisant de la lutte contre la peine de mort l'un des fils conducteurs de sa vie publique. Cassia met en lumière la cohérence intellectuelle de cet homme hors du commun — attaché aux libertés, à la dignité humaine et à la justice sociale — tout en situant ses engagements dans le contexte politique et institutionnel de la Ve République. Il restitue aussi les obstacles, débats et compromis qui ont ponctué son action, offrant au lecteur une analyse complète du rôle de Badinter dans la transformation du système juridique et politique français. Accessible aussi bien aux étudiants qu'aux lecteurs intéressés par l'histoire du droit, cet ouvrage est une référence pour comprendre l'impact durable de Robert Badinter sur la justice et la société françaises.



picoty



Construisez votre
mix énergétique
avec Picoty



SOLAIRE
Étude / Installation /
Entretien



IRVE
Étude / Installation /
Supervision



HVO/BioGNV
Distribution :
Stations-service /
Privatif



En savoir plus **picoty.fr** ou **05 55 89 38 05**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Dalkia : pionnier et leader de la géothermie, partenaire de votre transition énergétique



Face aux défis climatiques, la géothermie s'impose comme une solution locale, durable et bas-carbone. Chez Dalkia, elle est une pierre angulaire de la décarbonation depuis des décennies. Forts de plus de 50 ans d'expérience, nous avons développé une expertise unique, de l'exploration du sous-sol à l'exploitation de réseaux de chaleur performants, au service de nos clients.

Pourquoi choisir Dalkia ?

Nous maîtrisons l'ensemble de la chaîne de valeur, garantissant des projets fiables et optimisés. Nos 70 installations témoignent de notre savoir-faire. Dalkia, c'est une équipe d'experts dédiée, capable de s'adapter à chaque territoire. Nous investissons massivement dans l'innovation et l'exploration pour tripler le nombre de nos installations d'ici 10 ans.



Dalkia s'engage :

- réduction des émissions de CO₂,
- stabilité des prix de l'énergie,
- création d'emplois locaux.

Avec Dalkia,
faites le choix d'un
avenir énergétique
responsable
et *performant*



Transmettre le goût d'une alimentation durable, c'est favoriser les produits de proximité

Pour chaque département,
une équipe dédiée travaille
avec des producteurs locaux
pour privilégier le recours
aux produits issus du territoire.